





RES

Nous avons tous des savoirs ou talents à partager avec les autres

SEL

Echanger des services sans argent, c'est possible!

Donnerie

Donnons nos objets au lieu de les jeter!

Repair Café

Jeter? Pas question. Des bénévoles vous aident à réparer

Potager Collectifs

Pour cultiver, partageons la terre!

GAC

En groupe, achetons directement à un producteur local



GUIDE À L'USAGE DES INITIATIVES CITOYENNES

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE D'UNE RÉSILIENCE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

> info@asblrcr.be www.asblrcr.be

Place de l'Ilon, 13 5000 Namur

Table des matières

Table des matières	1
Avis aux lecteurs – chapitres spécifiques	á
1. Introduction	4
1.1 Le RCR², c'est quoi ?	4
1.2 Comment soutenons-nous ces initiatives ?	4
1.3 Pourquoi ce manuel, pour qui et comment est-il né ?	5
1.3.1 Pourquoi ce manuel ?	5
1.3.2 Comment ce manuel a-t-il été élaboré ?	5
1.3.3 À qui s'adresse ce manuel ?	ϵ
2. Caractéristiques des initiatives	9
2.1 Présentation des six initiatives	10
2.1.1 La donnerie	10
2.1.2 Le Repair-Café	11
2.1.3 Le Système d'Echange Local (SEL)	11
2.1.4 Le Réseau d'Echange de Savoirs (RES)	12
2.1.5 Le Groupe d'Achat Alimentaire (GAA)	12
2.1.6 Le Potager Collectif	13
2.2 Pourquoi participer à l'une de ces initiatives ?	13
2.3 Informer pour mobiliser sur ces initiatives	13
2.3.1. Les vidéos des initiatives	14
2.3.2. Le Jeu du Portefeuille	14
3. Le démarrage	16
3.1 La première réunion de démarrage	16
3.2 Où et comment communiquer pour devenir plus nombreux ?	18
4. Le fonctionnement en groupe	20
4.1 Organiser des moments conviviaux	20
4.2 L'accueil de nouveaux	22
4.3 Permettre différents niveaux d'engagement	22
4.3.1 Des responsabilités tournantes	24
4.4 Valoriser ce que chacun.e apporte	25
4.5 Prendre des décisions ensemble	26
5. Le bon déroulement pratique	28
5.1 Consolider votre initiative : la charte	28

5.2 Résoudre les questions pratiques	28
5.2.1 Les questions d'internet	28
5.2.2 Les questions matérielles et financières	29
5.2.3 La question de la mobilité	30
5.3 Votre initiative en réseau	30
5.3.1 L'image du groupe vis-à-vis de l'extérieur	30
5.3.2 Les partenariats	30
5.4 Veiller au sentiment d'efficacité	31
6. La gestion des crises ou la fin de l'initiative	32
6.1 Gérer les crises	32
6.2 La fin de l'initiative	33
7. Associations ou citoyens, des modes de fonctionnement différents	36
7.1 Quelques nuances de fonctionnement	38
7.2 L'attitude de l'accompagnateur	38
7.3 Mettre les ressources de l'association au profit de l'initiative	40
8. Publics spécifiques dans ces initiatives	43
8.1 Publics précarisés	43
8.1.1 Des initiatives avec des publics en précarité ?	44
8.1.2 Le rapport à la collectivité	44
8.1.3 Se sentir à l'aise d'y participer	45
8.1.4 Des conseils pratiques au niveau matériel et organisationnel	47
8.1.5 La question financière, un vrai frein ?	48
8.1.6 Conclusion, personnes en précarité	49
8.2 Les personnes âgées (question encore à développer)	50
8.3 La question culturelle. (Question encore à développer)	51
8.4 Personnes porteuses d'un handicap (question encore à développer)	51
9. Un groupe veut une certaine mixité sociale	52
9.1 Quelques idées pour croiser les réseaux	52
9.2 Vivre la mixité, le regard des publics en précarité sur la mixité	53
10. Mot de conclusion	56
11. Remerciements	57
12. Annexes	58
12.1 Technique d'animation « Moi à ta place »	58
12.2 Répartition des rôles par Post-Its.	59
12.3 Le jeu de la pelote	60
12.4 L'Arbre aux Ressources	61
12.5 Rèales pour une réunion aaréable	62

Avis aux lecteurs - chapitres spécifiques

- Si vous travaillez dans une association ou une institution et que vous allez être amené à accompagner une initiative, lisez d'abord le chapitre <u>Associations ou citoyens</u>, <u>des modes de fonctionnement différents</u>. Cela vous donnera une bonne idée des fonctionnements et des attitudes possibles en tant qu'accompagnateur, avant de vous lancer dans la découverte des initiatives et de leurs questionnements.
- Si vous êtes intéressés par la mixité sociale au sein de votre initiative, lisez le chapitre <u>Publics spécifiques dans ces initiatives</u>. Cela vous donnera une idée des différents publics que vous pourrez rencontrer et des questionnements qui leurs sont propres.

Le RCR² est particulièrement sensible aux questions de genre et aux discriminations qui y sont liées. Cependant, parce que l'écriture inclusive comporte ses propres limites, nous assumons de rester en expérimentation sur la manière de gérer au mieux cet aspect. C'est pourquoi, tous nos documents ne sont pas édités en écriture inclusive. Nous sommes à l'écoute des personnes que cela pourrait interpeller.

1.Introduction

1.1Le RCR², c'est quoi?

Le **Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience (RCR²)** est une asbl qui promeut la **restauration des conditions d'habitabilité de la planète**.

Pour contribuer à cet objectif qui peut paraître aussi immense que lointain, une de nos principales pistes consiste à soutenir activement différentes alternatives¹ au consumérisme ambiant. Ces **initiatives locales, collectives et autogérées** sont chacune à leur manière, des occasions :

- De se réapproprier les implications sociales et environnementales de nos modes de vie ;
- De contribuer à la réinvention et l'expérimentation d'un système viable à long terme.

1.2 Comment soutenons-nous ces initiatives?

Pour **découvrir les initiatives existantes**, nous avons élaboré **une carte interactive** qui vous permet de trouver les initiatives situées près de chez vous : https://asblrcr.be/cartographie/. Vous pouvez nous aider à la mettre à jour en y ajoutant les informations concernant votre propre initiative.

Pour **sensibiliser et informer** le public, nous tenons également des **stands** à certains événements.

Ce manuel fait partie des différentes **ressources** pouvant vous aider à mettre en place votre collectif par vous-même. Des **capsules vidéos** tournées en collaboration avec des collectifs existants sont également disponibles sur notre site : https://asblrcr.be/ressources/.

Enfin, pour **soutenir la création ou le ressourcement de vos initiatives**, différents **services** sont à votre disposition : https://asblrcr.be/creation-soutien-collectifs/

Nous pouvons par exemple vous soutenir en **animant une réunion de lancement du projet**, en **intervenant en cas de difficultés** ou simplement en **répondant à vos questions** par téléphone ou par mail.

N'hésitez pas à faire appel à nous pour toute autre demande spécifique : www.asblrcr.be / info@asblrcr.be.

¹ Telles que les Donneries, les Groupes d'Achat en Commun, les Potagers Collectifs, les Repair Cafés, les Réseaux d'Echanges de Savoirs et les Systèmes d'Echanges Locaux.

1.3 Pourquoi ce manuel, pour qui et comment est-il né?

1.3.1 Pourquoi ce manuel?

Cet outil a commencé à naître sur la base de plusieurs constats fait par un groupe de citoyen.ne.s particulièrement motivés, il y maintenant près de 12 ans :

De plus en plus de citoyen.ne.s sont conscient.e.s des problèmes sociaux et environnementaux que posent leur consommation, mais ne voient pas pour autant comment ajuster leur mode de vie.

Des alternatives permettant de se réapproprier les conséquences de sa consommation existent pourtant et ont fait leurs preuves :

- Il est possible de produire soi-même une nourriture écologique à des prix démocratiques dans les **potagers collectifs** ;
- Il est possible de favoriser des circuits courts et de soutenir une agriculture local et biologique via les **groupes d'achats en commun**;
- Il est possible de s'échanger des services et des savoirs sans passer par l'argent dans un **Système d'Echange local** ou dans un **Réseau d'Échanges de Savoirs** ;
- Il est possible de réduire sa production de déchets et donner une seconde vie à ses biens matériels via les **Repair cafés** et les **Donneries** ;

Ces initiatives conviviales, inclusives et solidaires sont souvent bien plus que des alternatives au secteur marchand. Elles sont des occasions "politiques" de repenser la vie en société sur d'autres bases, mais plus encore, de les expérimenter.

Enfin, parce qu'ils sont constitués de forces bénévoles aux motivations éthiques - la plupart du temps - fortes, ces espaces s'organisent souvent de manière particulièrement horizontale et démocratique. Chacun.e à son mot à dire sur la raison d'être et le fonctionnement du groupe. Il ne faut pas y être déjà compétent pour pouvoir s'y impliquer. Ce sont donc aussi des lieux d'émancipation individuelle par l'action et l'organisation collective.

Dans un monde où nous pouvons nous sentir à la merci de forces nous dépassant (système politique illisible et inaccessible, multinationales au dessus de lois, etc.), ces initiatives ont le grand mérite de créer des espaces d'exercice de sa citoyenneté qui rendent un pouvoir d'action - et donc d'imagination - dans des domaines qui nous concernent tou.te.s : les biens de consommations et les services les plus élémentaires sur lesquels s'appuie notre vie quotidienne.

Voici en quelques mots, les raisons qui ont poussé plusieurs générations de volontaires du RCR² à enquêter sur les conditions permettant la pérennité de ces initiatives pour en tirer ce manuel.

1.3.2 Comment ce manuel a-t-il été élaboré?

Comme évoqué au point précédent, nul besoin de réinventer la roue, il y a 12 ans, ces initiatives existaient déjà.

C'est donc un peu à la manière d'un groupe d'ethnographes que les volontaires du RCR ont enquêtés sur le fonctionnement de ces collectifs et progressivement, par recoupements, conçus des fiches volontairement simples permettant l'appropriation par d'autres.

Via des témoignages, des entretiens en groupes, des observations participantes, le RCR a ensuite lentement accumulé à la fois des constantes et des variantes pour arriver finalement à ce bouquet de propositions rassemblés dans un manuel.

Victime de son succès, sa diffusion a suscité un nombre grandissant de demandes d'accompagnement à la création. Chemin faisant, les volontaires du RCR ont donc à la fois développé leur propre expertise pour répondre à ces demandes, mais aussi cherché de nouvelles forces vives pour accompagner la vague d'initiatives ainsi suscitée.

L'intention est de partager non pas une recette unique à appliquer mécaniquement, mais plutôt d'offrir une palette de possibles ancrée dans des expériences mûres, de partager des points d'attention à considérer - d'une façon ou d'une autre - et de suggérer des invitations à faire de son collectif un espace d'élaboration d'autres manières de faire société.

Ce manuel, parce qu'il est un bouquet de réponses possibles et de questionnements à considérer, se veut donc un outil qui peut servir - et qui a souvent servi - de bases à des animations où on réfléchit ensemble à une raison d'être, à des valeurs et à un fonctionnement de groupe qui saura incarner cette raison d'être et ses valeurs.

De la même manière, ce manuel a aussi servi d'appui à des interventions dans des collectifs existants, pour alimenter des réflexions en lien à des tensions ou à des essoufflements. Tensions et essoufflements souvent lié.e.s à des valeurs ou une raison d'être pas ou plus suffisamment partagé.e.s.

1.3.3 À qui s'adresse ce manuel?

Ce manuel est écrit pour toute personne ayant envie d'expérimenter des formes d'échange, de consommation et de production alternatives au consumérisme ambiant.

Que ce soit pour en créer une initiative, ou en nourrir une existante, les descriptions contenues dans ce manuel se veulent un soutien pour s'inspirer de différentes expériences déjà menées.

En lisant ce manuel, vous découvrirez les différentes initiatives que le RCR² promeut, leurs modes de fonctionnement et les différentes étapes qui ont conduit à leur création. Ensuite, vous en apprendrez davantage sur les initiatives dont la spécificité est d'être accompagnées par une association ou une institution. Enfin, nous proposons quelques astuces et point d'attention pour favoriser une certaine mixité sociale au sein d'une initiative.

En fonction de votre groupe et du contexte, vous choisirez de vous appuyer ou non sur certaines étapes proposées. Il n'y a pas qu'une manière de bien faire, chaque groupe a à inventer le fonctionnement qui lui convient, c'est ce qui fera sa force et sa richesse!

Ce manuel n'est donc pas un « guide pas à pas » à suivre à la lettre, mais plutôt une compilation de réflexions et d'expériences à lire en fonction des envies et des besoins de votre groupe. Lisez ce qui vous intéresse, adoptez ce qui vous semble utile, testez ce qui vous tente et faites-en votre propre outil de travail!

Si, après cette lecture et vos expériences, vous avez des questions, des remarques ou des suggestions à partager, n'hésitez pas à nous en faire part via l'adresse info@asblrcr.be.

Bonne lecture!

L'équipe du RCR²

Nos coordonnées:

www.asblrcr.be

info@asblrcr.be



A la découverte des initiatives

Caractéristiques des initiatives

Présentation des six initiatives

La donnerie

Le Repair-Café

Le Système d'Echange Local (SEL)

Le Réseau d'Échange de Savoirs (RES)

Le Groupe d'Achat Alimentaire

Le Potager Collectif

Pourquoi participer à une telle initiative ? Informer sur ces initiatives

Les vidéos des initiatives

Le jeu du portefeuille

2. Caractéristiques des initiatives

Le RCR² a choisit de promouvoir les alternatives où les **préoccupations sociales et écologiques** sont une priorité voire même la finalité des échanges. Parmi les alternatives choisies, ce critère « écologique » est souvent associé à une logique de sobriété.

Et si notre association promeut les initiatives "locales et collectives", c'est d'une part pour favoriser la mise en place de circuits courts, mais aussi avec la conviction que celles-ci permettent de créer ou de retisser des liens sociaux et ainsi d'apporter de la solidarité et de la convivialité à l'échelle d'un quartier ou d'une commune. Pour le RCR², cet **aspect collectif** permet aux participants de devenir des citoyens acteurs des conditions dans lesquelles ils assurent leurs besoins, plutôt plutôt que des "consommateurs passifs", à la merci de ce que le système économique classique leur propose. S'impliquer et développer sa capacité à prendre part à ces échanges et à leur organisation permet ainsi de stimuler émancipation, autonomie et créativité. Ces initiatives participent donc à faire émerger, chez les citoyens, la conviction et les conditions pour changer les choses concrètement.

Le type d'alternatives promues par le RCR² repose sur le don, l'échange et la production de biens tant matériels qu'immatériels (temps, savoir, savoir-faire, nourriture, objects, etc.). Il s'agit de stimuler la capacité à **choisir une certaine organisation socio-économique** (type d'engagement vis-à-vis du producteur, système de livraison, autoproduction, distribution par les membres eux-mêmes, prix juste, devise utilisée, etc.) ainsi que sa logique (réciprocité, échange, don avec ou sans contre-don, etc.).

Ce type d'organisation collective basée sur le volontariat fait le plus souvent appel aux principes de **« l'autogestion »**.

Nous soutenons donc dans ces initiatives 3 éléments importants qui nous semblent à combiner : une **collectivité** (acteurs, partenaires et parfois bénéficiaires), une **ressource** produite, donnée ou échangée (des services, des objets) et un **mode de fonctionnement** en autogestion.

Ces modèles d'organisation que l'on pourrait qualifier d' « économie de bien commun » nous en soutenons autant que possible des formes viable à long terme afin de préserver la ressource.

En effet, si ces initiatives citoyennes d'échange sont aussi caractérisées d' « alternatives » c'est qu'elles offrent des possibilités d'adaptations aux perturbations économiques, écologiques et sociales en cours et à venir. La **"résilience"** qu'elles proposent est écologique et solidaire.

De plus, les alternatives sélectionnées par le RCR² sont à priori **« reproductibles »**, c'est-à-dire qu'elles s'inspirant des différentes versions pratiquées par des collectifs existants, n'importe quel lieu ou type de groupe, peut se les approprier.

Enfin, même si parfois elles nécessitent un peu de savoir faire, ces alternatives sont **accessibles à tous**, les outils de fonctionnement proposés pouvant être facilement utilisables.

Ce travail amène des pistes pour que vous, membres d'une telle initiative, puissiez réfléchir à votre propre fonctionnement, aux freins que celui-ci risque d'amener et aux pistes de solution.

Ces différentes caractéristiques ont amené le RCR² à soutenir six types d'initiatives citoyennes, que nous présenterons ci-dessous. Mais ce n'est qu'une question de temps, d'autres viendront assurément rejoindre ce bouquet.

2.1 Présentation des six initiatives

Les six initiatives de consommation alternative que nous promouvons peuvent être regroupées en trois catégories : les alternatives permettant d'obtenir **des objets, des services et des aliments**.

2.1.1 La donnerie



Gratuit, sans obligation, convivial, écologique et simple: comment éviter de jeter et parfois trouver gratuitement ce dont vous avez besoin ? Dans une donnerie, vous pouvez offrir les objets qui prennent la poussière chez vous et demander ce dont vous avez besoin aux autres membres.

En général, une donnerie fonctionne via une **liste mail**: toutes les personnes inscrites reçoivent dans leur boîte mail les différentes offres et demandes. Si un objet vous intéresse ou si vous possédez un objet dont une personne a fait la demande, il suffit de lui répondre directement par mail. Il n'y a plus qu'à vous rencontrer pour donner ou recevoir l'objet. Comme les différentes donneries rassemblent leurs membres sur base géographique, vous n'êtes jamais très loin de votre objet.

Il existe néanmoins **différentes variantes** à la donnerie qui sont basées sur le même principe du don gratuit et qui ne sont pas « virtuelles » (entendons par là « fonctionnant sur internet »). Par exemple, de plus en plus de « give boxes » voient le jour : installées de façon permanente dans la rue, sur un lieu de travail ou de passage, elles prennent la forme d'une étagère ou d'une boîte dans laquelle sont déposés les objets à donner. Il est également possible d'organiser une donnerie ponctuelle ou un « marché du gratuit » dans sa ville, dans un local ou lors d'un événement.

Pour plus d'informations, voir <u>https://asblrcr.be/collectifs-citoyens/donnerie/</u> ou info@asblrcr.be

2.1.2 Le Repair-Café



Réparer gratuitement les objets que l'on souhaite garder : c'est l'idée des Repair-Cafés : des rencontres ouvertes à tous dont l'entrée est libre et qui permettent de réparer ensemble.

De nos jours, jeter est devenu un geste quotidien dont nous n'avons parfois presque plus conscience. Réparer, peu d'entreprises le propose à des prix abordables et nous n'avons souvent plus la compétence de le faire nous-même. Réparer c'est

pourtant faire des économies et éviter le gaspillage.

Au Repair-Café, des bénévoles compétents dans différents domaines effectuent presque toutes les réparations possibles et imaginables : électroménagers, couture, menuiserie, vélos, jouets, tout peut y passer. Grâce aux **réparateurs volontaires**, un précieux savoir-faire se transmet de manière ludique et gratifiante. Pour certains, lutter contre l'obsolescence programmée est même presque devenu un jeu.

Celui qui n'a rien à réparer prend un café, un thé ou aide à réparer quelque chose appartenant à un autre. Ici on fait rimer réparation avec transmission des savoirs, écologie et convivialité.

Plus d'informations, voir <u>https://asblrcr.be/collectifs-citoyens/repair-cafe/, https://repairtogether.be/</u> ou <u>https://repairtogether.be/creer-un-repair-cafe/</u>. Pour un soutien au démarrage : <u>info@repairtogether.be</u>.

2.1.3 Le Système d'Echange Local (SEL)



S'échanger sans argent tous les services possibles: ici, il est possible de demander et de rendre des services. Un Système d'Échange Local est un système qui permet entre membres d'un groupe d'échanger des services. Peindre une chambre, réparer une voiture, aider au déménagement, recoudre des boutons, tondre le gazon, tous les services sont possibles. Chaque membre peut proposer et demander des services selon ses envies, ses

compétences et ses besoins.

Quel que soit les services, il sont **comptabilisés en temps et en heures**. Exemple : une heure de jardinage est égale à une heure de plomberie ou de couture. Si Anne va peindre chez Pierre, elle a donc offert un nombre d'heures et Pierre en a reçues. Leurs comptes du SEL seront adaptés en fonction.

Plus malin que le troc, lorsqu'on reçoit un service de quelqu'un, on ne va pas nécessairement rendre un service à la même personne. Par exemple : Anne va peindre la chambre de Pierre, qui va tondre le gazon chez Tom, qui va aider au déménagement de Marie, qui va...

Pour plus d'informations : voir la page https://asblrcr.be/collectifs-citoyens/sel/ ou via info@asblrcr.be.

2.1.4 Le Réseau d'Echange de Savoirs (RES)



Transmettre des savoirs est également possible. Nous possédons tous des connaissances ou des talents qui pourraient intéresser d'autres personnes : coudre un bouton, parler espagnol, tapisser, jouer de la guitare... Dans le Réseau d'Echange de Savoirs, vous pouvez partager vos savoirs et faire appel à ceux des autres en organisant des séances d'apprentissages collectives. Tous les membres y adhèrent à une charte, formulent au moins une offre et une demande de savoir. Il existe plusieurs façons de

mettre en relation ces offres et demandes.

Le RES **s'ouvre à tous**. Si les échanges sont interculturels ou intergénérationnels, l'expérience sera même d'autant plus enrichissante. On peut envisager les RES comme une forme d'enseignement solidaire.

Pour plus d'informations : voir https://asblrcr.be/collectifs-citoyens/reseau-echanges-savoirs/ ou info@asblrcr.be .

2.1.5 Le Groupe d'Achat Alimentaire (GAA)



Acheter sa nourriture à des producteurs locaux : un Groupe d'Achat Alimentaire (GAA) est constitué de personnes qui veulent acheter leurs produits directement chez des producteurs locaux. En supprimant des intermédiaires, la consommation se fait en circuit-court et est donc plus respectueuse de l'environnement tout en assurant un meilleur revenu à l'agriculteur. Et en même temps, c'est l'occasion de tisser des liens

avec les personnes de sa région.

Les GAA peuvent prendre **des formes très différentes** : le GAC² où les membres commandent leurs produits de semaine en semaine jusqu'au GASAP³, où les membres instaurent un système de solidarité à plus long terme avec le producteur.

De plus, chaque GAA a sa propre façon de fonctionner. En fonction de ses disponibilités, chacun peut participer aux différentes tâches (comptabilité, envoi et réception de la commande, répartition au sein du groupe, etc.). Des activités sont parfois organisées au sein du GAA afin de mieux connaître les autres membres, de partager des recettes, etc.

Pour plus d'informations, voir https://asblrcr.be/collectifs-citoyens/gac/ ou info@asblrcr.be

Pour les GASAP à Bruxelles, voir www.gasap.be

-

² Groupe d'achat en commun

³ Groupe d'achat solidaire de l'agriculture paysanne

2.1.6 Le Potager Collectif



Produire ses propres légumes : s'ils sont évidemment des espaces de production de légumes, les potagers collectifs sont également des lieux d'échanges sociaux, de transmission de savoirs, de ressourcement et d'entraide.

Les potagers collectifs peuvent prendre **plusieurs formes et porter plusieurs noms** : jardins-potagers ouvriers, collectifs, partagés, d'insertion sociale, pédagogique ou encore de formation

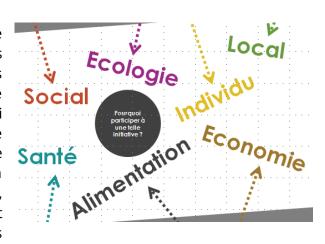
professionnelle. Le mode d'organisation va d'une grande parcelle gérée collectivement jusqu'au potager "parcellisé" où chacun jardine son petit coin de terre. C'est une bonne façon pour les novices d'apprendre les bases du jardinage avec des jardiniers plus expérimentés.

Pour plus d'informations, voir : www.asblrcr.be/potager-collectif ou info@asblrcr.be.

Pour les potagers collectifs à Bruxelles, voir : https://www.haricots.org/

2.2 Pourquoi participer à l'une de ces initiatives ?

Vous l'aurez compris, existe de nombreuses initiatives leurs avec fonctionnements propres leurs et variantes. Les raisons pour une personne de s'y impliquer sont au moins tout aussi diverses : commencer à mettre en place "cet autre monde qui serait possible", faire connaissance avec les habitant.e.s de son quartier au travers d'une activité concrète, redevenir polyvalent peu débrouillard en apprenant à cultiver ses



légumes ou à réparer du petit électroménager, faire des économies, éviter le gaspillage, etc.

2.3 Informer pour mobiliser sur ces initiatives

Maintenant que vous avez une idée de quelles sont ces initiatives, la question est : comment en informer d'autres personnes (vos voisins, les bénéficiaires de votre association, d'éventuels nouveaux membres de votre initiative...)?

Tout d'abord, il nous semble important de **rester au plus près des participant.e.s et de leurs vécus** pendant une séance d'information ou de sensibilisation. Que chacun puisse exprimer son expérience, ses représentations afin que celles-ci soient valorisées et contribue à installer une dynamique interactive entre les participant.e.s. Des échanges de pratiques peuvent être une bonne manière de faire, tout comme des jeux :

à travers une mise en situation, on peut faire émerger une construction collective.

Une fois que vous avez rassemblé les intéressé.e.s pour présenter l'initiative, vérifiez si elle convient à tou.te.s. Si vous ne savez pas encore quelle initiative vous voulez mettre en place, présentez-les toutes et choisissez ensemble.

Après la présentation, il est parfois utile de laisser un peu de temps pour que les membres du groupe se renseignent par eux-mêmes sur l'initiative, ses implications et les différents modes de fonctionnement.

Autres outils concrets que vous pouvez utiliser pour informer un groupe vous-même, nos capsules vidéos :

2.3.1. Les vidéos des initiatives

Si vous avez un projecteur à votre disposition, vous avez **le choix entre plusieurs vidéos** que le RCR² a créées dans le but d'informer le grand public sur ces initiatives.

Pour découvrir **chaque initiative séparément**, nous avons à chaque fois deux types de vidéos : une vidéo courte d'environ deux minutes pour découvrir les bases de l'initiative et une vidéo plus longue d'environ un quart d'heure pour découvrir plus en profondeur comment elle fonctionne : https://asblrcr.be/audiovisuel/#sous-menu3

Pour donner une vue d'ensemble, nous avons également créé une vidéo d'un quart d'heure qui montre **leur contexte global**, leur rôle dans la société, pourquoi elles existent et comment elles fonctionnent. Vous trouverez la vidéo générale ici : https://asblrcr.be/video/alternatives-de-consommation/

2.3.2. Le Jeu du Portefeuille

A côté des vidéos, nous avons également créé le Jeu du Portefeuille, une animation qui permet de façon **ludique et interactive** de découvrir ces différentes initiatives et leurs fonctionnements.

Imaginez : différentes familles doivent acheter des aliments, des objets et des services dont elles ont besoin tous les jours mais leur budget est limité. Quels choix font-elles et pourquoi? Comment peuvent-elles obtenir toutes ces choses d'une autre façon, sans devoir dépenser autant d'argent ? Elles trouvent alors des solutions créatives ensemble, qui peuvent parfois être très proches des initiatives citoyennes. Elles peuvent ensuite découvrir les initiatives à l'aide des vidéos. Par après, un petit jeu permet aux participants de découvrir les échanges possibles, ce qu'ils peuvent y apporter très concrètement, et de réaliser que nous avons tous des choses à amener.

Comme pour toutes les étapes de ces initiatives, vous pouvez faire appel au Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience pour animer votre groupe. Le **matériel d'animation** est également disponible chez nous pour ceux qui voudraient animer un groupe eux-mêmes. Le jeu est assez simple à animer et un manuel d'animation vous aide à y voir clair.



Fonctionnement des initiatives

Le démarrage

La première réunion de démarrage

Où communiquer pour devenir plus nombreux

Le fonctionnement en groupe

Organiser des moments conviviaux

L'accueil de nouveaux

Permettre différents niveaux d'engagement

Valoriser ce que chacun et chacune apporte

Prendre des décisions ensemble

Le bon déroulement pratique

Consolider votre initiative: la charte

Résoudre les questions pratiques

Votre initiative en réseau

Veiller au sentiment d'efficacité

La gestion des crises ou la fin de l'initiative

Gérer les crises

La fin de l'initiative

3.Le démarrage

Maintenant que vous connaissez les initiatives et que vous avez une idée de quelle initiative vous voudriez mettre en place, c'est parti. Voici comment démarrer une initiative :

La première chose à faire, nous semble être de constituer **un groupe de départ**, un noyau. Il est important d'être au moins quelques-un.e.s à former ce noyau de démarrage. Pour cela, rassemblez les intéressés, présentez l'initiative et vérifiez si elle convient à tou.te.s. Précisez ensemble votre projet et vos objectifs.

Une fois que vous avez votre noyau de démarrage, il semble important de **répartir les premiers rôles** et les tâches à faire pour pouvoir commencer l'initiative. Parmi ces différentes tâches, il y a souvent l'**écriture d'une charte** ou de **quelques principes et règles**. Une base à faire valider par le groupe et parfois à ajuster en fonction de l'évolution du groupe ou du projet.

Ensuite, il faudra peut-être communiquer plus largement pour être assez nombreux. Pour avoir des astuces pour cette étape, allez voir la section <u>Où communiquer pour devenir plus nombreux.</u> Mais tout d'abord, revenons à notre réunion de démarrage :

3.1La première réunion de démarrage

Voici quelques étapes que nous suivons au RCR² lorsque nous animons une soirée de lancement d'une initiative :

- Une petite introduction pour « donner le ton ». Par exemple, dire que démarrer une telle initiative n'est pas une démarche ordinaire. Un fonctionnement collectif est aussi un apprentissage riche par des « essais-erreurs ». C'est une démarche citoyenne osée;
- 2. Faire un tour où chacun.e se présente brièvement et exprime l'une ou l'autre attente pour la soirée. Noter ces attentes et rassembler les questions similaires permettra d'y facilement après et d'avoir peut-être les bases d'une charte. L'objectif de cette étape est de pouvoir s'adapter aux besoins de chacun pour le projet;
- 3. **Projeter la vidéo** d'un quart d'heure qui présente l'initiative (https://asblrcr.be/collectifs-citoyens/) peu être une matière d'entrer dans le vif du sujet. L'objectif de cette étape est de mettre tout le monde à niveau et de montrer la diversité de fonctionnements possibles;
- 4. Passer en revue chaque catégorie de **questions**. Une partie des questions aura été traitée par la vidéo, certaines personnes présentes peuvent répondre à d'autres questions et le RCR² peut répondre aux questions qui restent, soit parce qu'un membre du RCR² est présent, soit via un contact ultérieur avec nous. Les réponses ne doivent pas être exhaustives et il ne faut pas trop s'inquiéter des détails, sauf quand des décisions sont prises, qu'il est important de noter;

- 5. **L'organisation concrète**: tout ne doit pas être résolu et tranché dès la première rencontre mais savoir comment s'organiser pour la suite est important. Qui organise la prochaine rencontre et qu'est-ce qu'on doit faire d'ici là? Des tâches concrètes peuvent être: rencontrer quelques producteurs locaux, faire une première proposition de charte à partir d'autres chartes et des éléments déjà exprimés, trouver un lieu... Il est important que ces tâches soient proposées à tou.te.s, y compris aux nouveaux membres. Car si le noyau initiateur prend tout en charge dès le début, cela risque de rester ainsi jusqu'à la fin de l'initiative;
- 6. **Fin encourageante**. Pour souligner l'intérêt du moment, on peut par exemple faire un tour où chacun dit une chose qui l'a frappé ou qu'il a appris aujourd'hui. L'animateur peut terminer le tour en remerciant tout le monde pour sa participation et relever au moins un élément positif du groupe ou du projet.

Un verre ou autre moment informel et convivial peut tout de suite engendrer une chouette dynamique de groupe.

Une réunion de démarrage est donc un moment qui permet aux membres d'avoir une idée, même vague, du contenu de l'initiative et de voir qui est intéressé d'y participer. Ici, il est très important de **partir des besoins et des attentes des participants**. Le déroulement exposé ci-dessus doit pouvoir s'y adapter. Pour susciter une dynamique active et une ambiance conviviale, prévoyez un moment plus relax pendant la séance et quelque chose qui fait bouger un minimum, par exemple : tous les participant.e.s se déplacent jusqu'à un table pour aller noter quels rôles ils souhaitent prendre.

Le RCR² peut être présent pour animer l'une ou l'autre réunion de démarrage. Cela peut aider les initiateurs à ne pas prendre toutes les tâches sur eux et à comprendre qu'ils ne vont pas gérer seuls l'initiative. **Un animateur externe** permet également de montrer la diversité de fonctionnements et d'éviter que le groupe copie exactement le fonctionnement d'une initiative connue par l'un ou l'autre membre. De plus, le RCR² peut amener des réponses aux questions et ainsi rassurer les membres du groupe. Quand c'est possible, il est intéressant d'exprimer à l'avance la situation et les attentes afin que nous puissions nous y adapter.

Rien ne vous empêche cependant de démarrer votre initiative sans notre présence. Un canevas d'animation complet peut être proposé. Dans ce cas-là, il peut être intéressant d'avoir deux personnes qui animent avec des rôles clairement définis : une qui aide l'autogestion du groupe et l'autre qui travaille plus sur le fond ou le contenu de l'initiative.

3.20ù et comment communiquer pour devenir plus nombreux?

Une fois que l'initiative est lancée, il est temps d'agrandir le groupe. Voici quelques **trucs et astuces pour trouver de nouveaux membres.**

Quelques réflexions globales :

- Réfléchissez bien au contenu du message que vous voulez faire passer et au public que vous visez (individus, familles, femmes, enfants,...) afin de pouvoir choisir le mode de communication le plus adapté. Vous pouvez multiplier les canaux de communication pour toucher des publics divers (bouche-à-oreille, mail, affiche, associations, porte-à-porte...);
- Bien choisir le **moment de la première activité**. Par exemple : organiser un Repair-Café ou une donnerie physique à la rentrée scolaire, pour la Saint-Nicolas, etc. Ce sont des moments où beaucoup de familles ont besoin de choses.

Communiquer aux connaissances, ami.e.s, voisin.e.s:

- Le **bouche-à-oreille** reste le canal de communication le plus utilisé, ne le sous-estimez pas. Pour vraiment avoir de l'effet, vous pouvez par exemple proposer à chacun d'amener une personne proche et de lui faire suivre les informations. Néanmoins, il faut faire attention à un point : le bouche-à-oreille amène des personnes avec un profil similaire au groupe de départ. Si vous voulez une mixité sociale ou culturelle, il est donc important de l'avoir dès le début et dans ce cas, cette méthode ne suffira probablement pas.
- Vous pouvez également envoyer un mail personnel à vos contacts et faire des toutes-boîtes, c'est-à-dire déposer un message dans les boîtes aux lettres environnantes. Soyez tout de même conscients que les lettres ou les mails fonctionnent mieux quand il y a un contact direct aussi. Donner le message en main propre donnera plus de résultats.

Communiquer dans l'espace public :

- Mettre une annonce dans des **lieux de passage** : à la boulangerie, dans le centre culturel, au café du coin, à l'école, etc.
- Organiser une première activité dans l'espace public pour attirer les passant.e.s ou organiser des moments de rencontre dans l'espace public (par exemple : distribution de café dans le quartier) peut avoir beaucoup d'effet;

Par des événements / activités locaux :

• **Être présent.e à des événements** est une bonne façon d'attirer de nouvelles personnes. Par exemple : tenir un stand lors d'une brocante de quartier ou lors d'une fête de village ;

 Vous pouvez également communiquer sur votre initiative lors d'autres activités déjà existantes près de chez vous: une école des devoirs, un pique-nique de quartier, etc.

A travers des médias existants :

- Utiliser le réseau de diffusion de la commune (journaux locaux, radio locale, etc.);
- Communiquer à travers des groupes Facebook (y compris celui du RCR²), des newsletters et mettre les informations en première page ou de manière visible sur votre site web.

A travers d'autres projets voisins :

- Contacter des initiatives similaires telles que les GAAs, RES, Donneries, Repair-Cafés, Potagers et SELs près de chez vous. Pour les trouver, consultez notre carte interactive (https://asblrcr.be/cartographie/) ou celles du Réseau Transition (https://www.reseautransition.be/les-initiatives/).
- Contacter des **groupes locaux bénévoles** : comité de quartier, Amis de la terre, Réseau Financement Alternatif, Oxfam, Amnesty, Natagora, etc. ;
- Contacter des associations ou des institutions comme le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement, le Groupe d'Action Locale, la maison de quartier, la maison de jeunes, le club de cuisine, le centre culturel, le Plan de Cohésion Social, le Plan Communal de Développement de la Nature, Agenda 21, le CPAS, la maison de repos, etc. près de chez vous.

Tous ces projets près de chez vous peuvent relayer les informations sur votre initiative pour amener de nouveaux participants. De plus, un bon contact avec eux dès le début permettra de faire appel à eux plus tard et ainsi de construire des partenariats intéressants.

4. Le fonctionnement en groupe

Maintenant que vous avez assez de participants, voilà des astuces pour la suite. Commençons d'abord par les questions de dynamique de groupe, qui sont primordiales pour la réussite de votre initiative. Dans les chapitres suivants, nous aborderons également des questions d'ordre plus pratique.



4.10 rganiser des moments conviviaux

Tous les groupes ne sont pas intéressés par cet aspect de convivialité, et ce n'est pas une obligation, mais des moments conviviaux peuvent être une ouverture vers de nouveaux membres et peuvent aider à pérenniser l'initiative. Mais comment instaurer de la convivialité au sein d'un groupe ?

Ce qui fonctionne déjà très bien, c'est de **faire des réunions un moment convivial**. Vous pouvez par exemple les faire sur le mode de l'« auberge espagnole » où chacun amène quelque chose à manger qui sera partagé par tou.te.s. Des moments plus légers dans la séance ou une courte pause informelle peuvent également amener une ambiance très conviviale. Par contre, faites attention à choisir un rythme de réunions acceptalbe pour le groupe, car tout le monde n'apprécie pas de se réunir trop souvent, même si les moments qu'on y vit sont convivaux.

En plus des moments conviviaux pendant les réunions, vous pouvez décider de mandater un **responsable convivialité**. Celui-ci peut alors organiser lui-même des activités conviviales pour le groupe ou il peut proposer des activités et les organiser seulement quand il y a assez d'intéressés.

Si vous organisez des moments conviviaux, voici quelques astuces pratiques :

- **L'endroit** où on le fait est important (territoire, infrastructure, mobilité ou transports en commun, réseautage ou isolement, etc.). Un endroit sans obligation de consommation attirera parfois une plus grande diversité de publics ou des personnes avec moins de ressources financières ;
- Veillez également aux disponibilités des personnes pour éviter d'être toujours les mêmes participants aux moments conviviaux. Utilisez par exemple des sondages pour trouver des dates convenables ou alternez l'heure et le jour des rendez-vous pour permettre à d'autres personnes de vous rejoindre. Prévoyez éventuellement des activités pour les enfants;
- Pour augmenter la visibilité de votre initiative et avoir des moments conviviaux sans devoir y mettre trop d'énergie, vous pouvez également profiter d'événements existants comme un marché;

Et voici encore quelques idées d'activités :

- Organiser des événements: un barbecue, une brocante dans la rue, un concert, un Repair-Café, une donnerie physique, une soupe populaire, la visite d'une ferme, une dégustation;
- Organiser des moments de partage des passions : une balade nature si vous êtes passionné par la nature, une séance musicale, etc.
- Mettre les événements précédents en avant avec des photos ;

En cas de difficultés avec les moments conviviaux, il peut être utile de soumettre cette problématique à l'ensemble du groupe. Ce sont surtout ceux qui participent moins aux moments conviviaux qui peuvent avoir des choses intéressantes à dire à ce propos. Peut-être ne ressentent-ils simplement pas le besoin d'y participer.

Vérifiez ensemble la **pertinence** des activités en vous posant des questions comme « Qu'est ce qui nous ferait venir ? » « Qu'est-ce qui est intéressant pour qui ? » « Quelles peuvent être les raisons de la non-participation ? »... Vous pouvez éventuellement préparer une évaluation par activité quant aux points à refare et ceux à améliorer.

Pour résoudre ce type de difficultés avec votre groupe, vous pouvez également utiliser la <u>Technique d'Animation « Moi à ta place... »</u>. Cet **outil** d'intelligence collective incite les participants à utiliser leur créativité pour lister toutes les solutions possibles et imaginables. Il s'agit ainsi d'ouvrir le champ des possibles avant même de se soucier de ce qui est réaliste ou souhaitable.

Les moments conviviaux peuvent être de bonnes occasions pour remercier les personnes pour leurs implications au sein de l'initiative.

4.2 L'accueil de nouveaux

Une initiative citoyenne n'est pas quelque chose de figé, elle évolue de manière permanente. Elle a **même besoin d'évoluer pour pouvoir subsister**. C'est le principe de « je m'intègre, le groupe m'intègre » : les nouveaux membres s'adaptent à l'initiative mais l'initiative s'adapte également à eux. C'est très riche mais c'est un fameux défi, d'autant plus si on est ouvert à des publics divers.

Un exemple théorique

Si un GAC accueille un grand nombre de nouveaux membres ayant peu de ressources financières mais reste figé au niveau de son fonctionnement actuel, tout peut se trouver bloqué. Les nouveaux membres veulent peut-être changer de producteur pour avoir des meilleurs prix alors que le groupe « d'anciens » ne veut rien changer. Un clivage risque alors de s'installer entre les nouveaux membres qui veulent que l'initiative évolue et les anciens membres qui veulent garder le fonctionnement d'avant.

Pour le bien-être de l'initiative et de tous ces membres, il est donc important que la participation active et l'évolution soient possibles et que chacun ressente cette possibilité. (Voir <u>Permettre DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ENGAGEMENT</u>)

Quand il y a 20 membres dans une initiative, celle-ci peut facilement intégrer une nouvelle personne et répondre à ces questions spécifiques. Par contre, quand il y a 200 membres dans l'initiative, cet accueil personnel devient plus compliqué. Il peut alors être intéressant d'installer **un système de parrainage**.

Pour chaque personne qui le souhaite, il y a alors un parrain/une marraine. Celui/celle-ci est responsable d'accueillir de manière plus individualisée la personne, de répondre à ses questions et d'être à l'écoute des freins éventuels. En cas de besoin, le parrain peut rapporter certaines questions à tout le groupe pour trouver des solutions ensemble.

Durant les soirées d'information pour les nouveaux, il est intéressant que les futurs parrains soient présents pour permettre aux nouveaux de voir tout de suite à qui poser leurs questions.

4.3 Permettre différents niveaux d'engagement

Parce que les disponibilités, possibilités et désirs d'investissements sont souvent différents d'une personne à l'autre, parce que ce serait dommage de se priver de ces différentes énergies, pour que l'initiative soit pérenne et épanouissante, il est important de permettre différents niveaux d'engagement qui puissent évoluer avec le temps.

Ainsi, chacun s'y retrouve à sa manière. Encore faudra-t-il peut-être définir un investissement minimum afin d'**éviter un clivage entre des « membres actifs »** et ce qui sera peut-être vécu comme des **« consommateurs passifs »**.

Dans certaines initiatives, il y a par exemple la possibilité de faire une distinction entre les membres qui passent le jour même et proposent leur aide sur place et celles et ceux qui sont engagés sur le plus long terme en portant des projets ou des responsabilités spécifiques. Chaque projet ou chaque partie de l'initiative peut ainsi avoir son « responsable » qui coordonne le groupe de bénévoles concerné par tel aspect ou tel projet. Ici, il est important pour les membres de savoir qu'il y a la possibilité de devenir responsable d'une partie de l'initiative si l'envie se fait ressentir.

Pour éviter les tensions, nous conseillons de voir les personnes qui en font plus que d'autres non pas comme "des chefs de l'initiative", mais plutôt comme **au service du groupe**. Un minimum de coordination étant essentiel, pensez à parfois à les remercier pour cela!



De plus, il est important pour tous les membres de **sentir la possibilité de participer**, de s'occuper de certaines tâches et de donner son avis. Souvent, l'idée même que c'est possible suffit pour se sentir bien dans l'initiative. Il est donc important que les tâches soient proposées à tou.te.s. Si le noyau initiateur ou l'association prend tout en charge dès le début, cela risque de rester ainsi. Nous conseillons que les tâches ne soient pas uniquement distribuées à des personnes qui savent les faire, mais aussi parce qu'elles aiment les faire. Pour renouveler les forces, faire circuler l'énergie et faire en sorte que l'intiative soit un lien d'empowerment, il est bon que l'initiative soit un lieu plein d'opportunités pour découvrir de nouvelles envies, de nouveaux talents!

Nous conseillons de reprendre les tâches et responsabilités que chacun peut prendre dans une charte. Cela permet de voir qu'on est tous responsables et qu'on peut tous participer. Si vous le faites de façon détaillée, avec les petites tâches également, attention à ce que cela ne paraissent pas trop grand ou lourd. Attention à ne pas découper toutes les tâches à tout prix, à multipliez les procédures, afin de conserver une certaine efficacité dans le travail qui donnera le sentiment d'avancer ensemble. (voir Consolider votre initiative : La CHARTE).

Exemples de responsabilités :

A moyen terme

- Gérer l'éventuel site internet
- Être un relais pour son quartier (on connaît alors mieux les membres, on peut facilement répondre à des questions...)
- Être parrain pour les nouveaux, pour ceux qui n'ont pas internet...
- Responsable convivialité ou trésorier

A court terme ou tournantes

- Faire la permanence
- Aller chercher des produits ou du matériel
- Organiser un événement ou la visite d'une autre initiative, d'une ferme...
- Créer une affiche
-

Pour répartir les rôles de manière dynamique, pour que chacun trouve les rôles qui lui conviennent, il existe des outils simples de répartition des rôles. Voir <u>Répartition des rôles</u> <u>PAR Post-Its.</u>

4.3.1 Des responsabilités tournantes

Une initiative qui est ouverte au **renouvellement des membres et des responsabilités** aura plus de chances d'être pérenne et dynamique. Pour cela, il est important d'expliciter ce souhait de renouvellement et de le communiquer vers les membres. Cela donnera la possibilité à chacun de prendre ses responsabilités et de faire évoluer l'initiative ensemble.



Renouveler, c'est aussi **prévenir à temps** que vous voudrez arrêter votre fonction bientôt : « *je voudrais arrêter la comptabilité dans 3 mois* » pour avoir la possibilité de former des nouveaux à la fonction, d'avoir un temps de transfert. Car si vous y mettez toute votre énergie et qu'à la fin vous n'en pouvez plus, il est trop tard pour transmettre vos connaissances, vous n'en aurez plus envie et votre retrait peut mettre à mal l'initiative.

C'est pour cela qu'il est intéressant d'occuper **une fonction pour un temps défini** et de revoir à chaque fois si la personne souhaite continuer ou non. Il nous semble en tout cas plus facile et plus valorisant d'arrêter une fonction à la fin du mandat que de devoir « démissionner ». Il est en outre plus facile de choisir une nouvelle personne à la fin d'un mandat que de devoir demander à quelqu'un d'arrêter sa fonction. Enfin, il est plus facile et motivant de reprendre une fonction qui est libre à la fin d'un mandat que de devoir demander de participer ou de reprendre la fonction de quelqu'un qui devait arrêter sur demande du groupe.

Ces règles de fonctionnement concernant les responsabilités et les tâches – dont vous décidez ensemble – peuvent par après être explicitées dans la charte. (Voir <u>Consolider VOTRE INITIATIVE : LA CHARTE</u>)

4.4 Valoriser ce que chacun.e apporte

Parfois, les participants ont **l'impression qu'ils n'ont « rien à offrir »** à l'initiative. Par exemple, il y a des personnes qui n'osent pas entrer dans le SEL ou le RES en tant que membre, car elles ont l'impression de ne pas avoir de savoir-faire à partager. Dans ce cas-là, vous pouvez essayer les choses suivantes :

- Donner plein d'exemples de choses que tout un chacun pourrait offrir, et proposer aux personnes de regarder ce qui pourrait les concerner. Beaucoup de SELs ont créé de longues listes d'exemples. Si ça vous intéresse, contactez-nous;
- Proposer à chacun de réfléchir à une chose qu'il pourrait amener et une chose dont il aurait besoin. Faites alors un tour de table et notez les liens qui peuvent déjà être fait entre les personnes ;
- Expliquer que tous les savoir-faire, aussi petits semblent-ils, peuvent être importants. Vous pouvez utiliser l'exemple du bouton. Au premier abord, on pourrait croire que recoudre un bouton n'est pas un savoir-faire assez intéressant pour un SEL ou un RES. Pourtant, une personne qui ne sait pas recoudre des boutons et à qui il manque un bouton sur son pantalon a un très grand problème. Pour elle, ce savoir-faire est très valable, comme tous les savoir-faire.
- Vous pouvez faire "LE JEU DE LA PELOTE". Cet outil permet de visualiser les liens qui se créent entre les personnes en fonction des différentes offres et demandes.

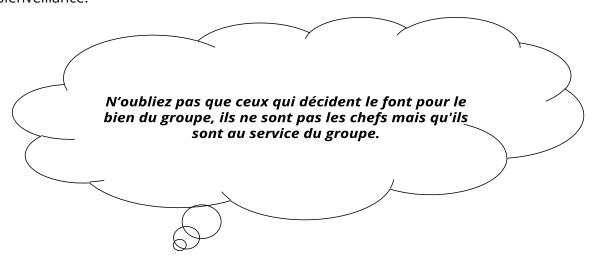
Il est également possible que les membres participent à l'initiative en tant que telle mais **n'osent pas prendre des responsabilités** au sein de celle-ci. De nouveaux, ceci peut être lié à une impression de n'avoir « rien à offrir ». Dans ce cas-ci, vous pouvez...

Faire une liste des ressources et des compétences que vous avez ensemble dans le groupe. Qu'est-ce qu'on sait faire ? Qu'est-ce qu'on aime bien faire ? Quels sont mes talents et envies ? Vous pouvez faire cela de manière ludique et interactive avec l'outil « L'Arbre Aux Ressources »

 Si vous avez un petit groupe qui se connait, vous pouvez également faire le jeu suivant : une personne colle une grande feuille sur son dos (ou met un t-shirt blanc à l'arrière). Les autres membres du groupe viennent un à un noter une qualité ou une compétence de la personne sur son dos, sans que celui-ci sache qui note quoi. Vous refaites la même chose pour tous les membres du groupe.

4.5 Prendre des décisions ensemble

Pour vous sentir à l'aise quand il faut prendre une décision, prévoyez des **procédures** en cas d'absence de membres à la réunion: nous ne sommes pas tou.t.s là, pouvons-nous quand même prendre la décision? C'est surtout une question de bienveillance.



De plus, chaque réunion poursuit son propre objectif. Il existe des dizaines de manières de l'organiser. Certaines astuces peuvent être utilisées dans un grand nombre de cas, où elles aideront les participants à avancer plus efficacement, tout en prenant du plaisir à se retrouver! Pour en savoir plus, allez voir les <u>Règles Pour une Réunion AGRÉABLE.</u>

Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions ensemble, vient souvent la question du vote : vaut-il mieux voter? Ne risque-t-on pas d'exclure une minorité? À l'inverse, si l'on ne vote pas, ne risque-t-on pas de prolonger inutilement la discussion? Une personne ne va-t-elle pas tout bloquer? Aucune de ces questions n'est à rejeter et le groupe devra décider au cas par cas, en fonction du thème abordé et de la sensibilité des membres. Sans entrer dans les détails, voici quelques **modes de décision** : le vote à la majorité

(mais il peut exclure des voix minoritaires), le consensus (tout le monde est d'accord : pas toujours facile à atteindre et pas souvent nécessaire), le consentement (le groupe peut "vivre avec" la proposition sans réelle objection) ou pour l'octroi d'un rôle, l'élection sans candidat.

Attention : consensus et consentement se trouvent rarement quand on essaye à tout prix de convaincre l'autre. Pour appliquer ces méthodes, appliquez-vous à vous focaliser sur l'essentiel, à faire preuve d'une bonne capacité d'écoute, chercher à intégrer points d'attention et objections des voix minoritaires, etc.

Pour en savoir plus, l'outil <u>Décision par consentement</u> et l'<u>ÉLECTION SANS CANDIDAT</u> sont les plus courants, mais d'autres outils encore peuvent être utiles pour accompagner les décisions⁴.

_

⁴ Voir la section Ressources (outils) du site du RCR² : https://asblrcr.be/ressources/

5.Le bon déroulement pratique

5.1 Consolider votre initiative: la charte

Pour établir et clarifier comment fonctionner ensemble, il est intéressant et même important de créer une charte ensemble. Celle-ci peut constituer **une base de décision et de discussion**, aider pour trancher en cas de désaccord, expliciter les règles ou usages et ainsi prévenir des conflits.

Tant que le groupe est petit et que vous êtes entre amis, ce n'est pas forcément nécessaire d'avoir des règles très explicites, mais plus il y a de choses implicites, plus vous courez le risque d'être fermés aux nouveaux membres.

En général, il est intéressant d'y inscrire **les éléments** suivants : ce qu'est votre initiative, comment la charte peut être modifiée en cas de besoin, quelles tâches sont distribuées parmi vous et pour quelle période vous en êtes responsables, quelles règles sont importantes à suivre et que faire en cas de conflit. Pour le reste, votre charte peut être plus ou moins précise, avec ou sans les valeurs de votre groupe, etc. Vous pouvez vous inspirer des chartes de groupes existants pour faciliter votre travail.

Pour des exemples de chartes, contactez nous : <u>info@asblrcr.be</u>

5.2 Résoudre les questions pratiques

5.2.1 Les questions d'internet

Pour certaines initiatives, il est important d'avoir accès à internet, de pouvoir utiliser un ordinateur, de gérer des mails ou un compte informatique. Ce fonctionnement risque d'exclure toute une série de personnes n'ayant pas accès aux infrastructures informatiques ou n'ayant pas les compétences nécessaires.

Pour pallier ces difficultés, vous pouvez organiser un système de **parrainage technologique**. Le parrain peut alors imprimer les mails d'information, écouter les offres et les demandes de son filleul et les relayer au groupe, être intermédiaire entre la personne et la plateforme internet ou demander au groupe de répondre à la personne par téléphone... En fonction des besoins spécifiques, plein d'options sont possibles.

Par exemple : les personnes relais du SEL de Profondeville

Dans le SEL de Profondeville, il y a une « personne relais » par quartier. Celui-ci garde un contact privilégié avec les membres qui en ont besoin, par exemple des personnes n'ayant pas internet. Le parrain ou la personne relais gère alors plusieurs comptes internet du SEL pour comptabiliser les heures de services reçues ou données : son propre compte et ceux des personnes de son quartier qu'il parraine. Il s'assure également que cette personne est tenue au courant des informations importantes du SEL.

De plus, un des membres de ce SEL sans internet a surtout besoin de services en termes de mobilité. La personne relais lui a donc donné quelques numéros de téléphone d'autres membres qui veulent bien assurer ce service en cas de besoin. Pour chacune des services mobilité reçues, la personne relais intègre alors les heures dans le compte de la personne.

Notez également que dans certains SELs, les heures consacrées au parrainage peuvent être comptabilisées comme heures prestées à contribution du SEL en lui-même. Pour faciliter cette comptabilisation, vous pouvez créer un compte au nom du SEL, à qui on peut alors offrir des heures de service.

A côté du parrainage informatique, vous pouvez également mettre en place les solutions suivantes :

- Prévoir l'accès à un ordinateur dans une salle commune ou une association partenaire ou renvoyer les personnes vers les Espaces Publics Numériques (EPN).
 Ces espaces sont mis à disposition des citoyens par de plus en plus de communes et permettent à chacun d'utiliser des ordinateurs et de se faire aider dans ses démarches.
- Fonctionner par téléphone: avoir un numéro de téléphone que les membres peuvent appeler pour poser leurs questions, faire une chaîne téléphonique pour partager les informations urgentes (le premier sur la liste appelle le deuxième, qui appelle le troisième, qui...), organiser un système de commande de paniers du GAC par téléphone,...

5.2.2 Les questions matérielles et financières

Pour trouver le matériel nécessaire, pensez aux systèmes de partage comme la donnerie, aux amis et aux voisins, à la commune et aux associations locales. Des partenariats divers peuvent faciliter votre initiative du point de vue matériel et financier (Voir <u>Les Partenariats</u>).

Il est également utile de prévoir des caisses avec du **matériel commun** à tous (outils de réparation, chaussures de jardinage, etc.), surtout si certains membres ont plus de difficultés matérielles ou financières.

Si le don ou le prêt de matériel ne suffit pas et qu'il vous faut un financement, pensez aux **différents organismes** au sein de votre commune (associations locales, centre

culturel, Plan de Cohésion Sociale, CPAS, la commune et son éco-conseiller, etc.) ou à l'extérieur de votre commune (CERA, le fond Delhaize logé dans la fondation Roi Baudouin, le Crowdfunding, etc.) ou demandez au RCR² pour avoir d'autres idées.

Mais, attention aux implications d'un financement. Prenez bien soin de voir que les obligations auxquelles vous vous engageriez ne détournent pas l'initiative de sa finalité.

Dans beaucoup de cas, il vaut mieux avoir un ou deux **« trésoriers » mandatés** par le groupe pour s'occuper des questions financières. Pour savoir comment gérer les finances entre les différents membres du groupe et pour mettre en place des financements solidaires au sein du groupe, contactez-nous : <u>info@asblrcr.be</u>.

5.2.3 La question de la mobilité

Les déplacements et la mobilité peuvent être des facteurs très importants pour la participation des membres à l'initiative. Organisez les initiatives donc le plus près possible des personnes concernées ou, au moins, près des transports en commun. Pensez aussi aux horaires et aux prix de ces déplacements. Par exemple, à certains moments les transports en commun coûtent moins cher ou roulent plus souvent qu'à d'autres moments.

Vous pouvez également organiser un système de **covoiturage** à l'intérieur du groupe. De plus, ce fonctionnement peut permettre un rapprochement entre les membres qui osent alors plus facilement exprimer d'autres questions ou besoins.

5 3 Votre initiative en réseau

5.3.1 L'image du groupe vis-à-vis de l'extérieur

Pour le vécu des membres du groupe, il peut être important d'être connu et reconnu par les associations et les groupes qui sont autour, de se sentir relié à d'autres. Par exemple : on est dans un GAC mais le SEL le plus proche nous connaît également, la commune nous invite à la braderie et une association locale nous demande d'être présent à un événement sur l'alimentation. Cette reconnaissance peut aider le groupe à acquérir une certaine visibilité, à attirer de nouveaux membres, à se sentir valorisé dans son travail ainsi qu'à trouver différentes ressources.

5.3.2 Les partenariats

Connaître le **milieu associatif local** et se faire connaître par eux peut donc être très intéressant. Ce réseautage local ouvre plein de nouvelles possibilités pour faciliter votre projet et s'inspirer mutuellement. Peut-être que les partenaires peuvent mettre des locaux à votre disposition, que vous pouvez mener un travail de sensibilisation ou organiser un événement ensemble, que vous pouvez participer aux conseils de quartier pour être au courant de ce qui s'y passe, demander d'être dans la brochure de la commune, etc.

Pour certains groupes, il peut également être intéressant de s'engager dans des partenariats nationaux ou internationaux, des fédérations, des réseaux ou des plateformes, etc.

S'il engage beaucoup de travail ou est censé durer un certain temps, pensez à bien définir vos partenariats par exemple par une **convention** et ce qu'il soit entre initiatives, avec des associations ou avec des pouvoirs communaux.

5.4 Veiller au sentiment d'efficacité

Quand les membres ont l'impression que rien n'avance, que les réunions durent trop longtemps, que les décisions sont prises lourdes à prendre, remises constamment en question ou à plus tard, **l'initiative peut être vécue comme lourde**. Vous pouvez y perdre votre énergie et ne plus avoir envie d'y participer. Pour rester motivé, il est important d'avoir une certaine efficacité au sein de votre initiative. Par exemple, la quantité d'énergie dédiée au fonctionnement de l'initiative devrait probablement être bien plus petite que le temps investi pour l'action en elle-même.

Pour **améliorer l'efficacité**, voyez peut-être comment mieux gérer la prise de décision, alléger les réunions, faciliter l'usage des logiciels pour alléger l'organisation personnelle au sein de l'initiative, etc. Ces interventions concrètes pour améliorer l'efficacité de l'initiative permettent d'améliorer le vécu des membres.

Ce **sentiment d'efficacité** est obtenu quand on a le sentiment de bien avancer ensemble. Pour augmenter ce sentiment d'efficacité et donc la motivation des membres, vous pouvez aussi **montrer** comment l'initiative avance grâce à des photos, des documents, des nouvelles régulières sur le projet, etc. Les possibilités sont nombreuses.

6. La gestion des crises ou la fin de l'initiative

6.1 Gérer les crises

Une initiative peut être confrontée à des difficultés et des crises diverses, et c'est normal. Cependant, une série de crises peuvent être évitées. Voici quelques astuces **quand tout va encore bien** :

- Veillez à être suffisamment nombreux pour s'occuper de la gestion de l'initiative: des groupes de travail au noyau de responsables, il y a plein de possibilités parmi lesquelles vous trouverez celles qui correspondent le mieux à votre groupe.
- Faites tourner les rôles et les responsabilités parmi les membres et communiquez sur les possibilités de s'occuper de certaines tâches. Portez une attention particulière aux rôles liés à un certain pouvoir au sein du groupe et à ceux qui nécessitent des compétences particulières. Dans le cas de ces derniers, prévoyez à temps de transférer les compétences vers de nouveaux responsables, sinon vous risquez d'être coincé quand le responsable décide de s'en aller.
- Veillez à organiser différents types de réunions: certaines seront consacrées à la « gouvernance » de l'initiative et permettent de choisir une définition et un mode de fonctionnement général, d'autres seront consacrées aux « aspects opérationnels » tels que la circulation de l'information, enfin il y a des moments de « régulation » qui seront consacrés à la qualité émotionnelle des relations entre les membres.
- Soyez ouvert à des remises en question du fonctionnement car il y a souvent du positif à retirer des critiques. Ceci est plus facile à dire qu'à faire bien sûr, mais si vous stimulez les échanges de manière constructive vous y parviendrez sûrement. Le mieux est d'inviter de temps en temps les membres à s'exprimer sur la « météo » du système, c'est-à-dire demander à chacun de s'exprimer sur ce qui fonctionne et sur ce qui ne fonctionne pas dans l'initiative.

En cas de crise importante, rappelez-vous d'abord qu'une crise est toujours une opportunité de changement! Bien souvent, la crise peut être comprise comme une exigence d'atteindre un niveau d'organisation plus élevé : meilleure répartition des tâches et des rôles, amélioration de la communication et de la circulation de l'information, meilleure répartition du «pouvoir » ou des responsabilités au sein du groupe, éclaircissement des objectifs... Autant de défis à relever! Dès lors, **comprendre une crise comme un défi** est souvent positif.

Une crise demande bien souvent de redéfinir son identité, mais aussi ses frontières. Certaines personnes ont besoin de s'entendre **dire les limites** que le groupe s'est fixées : un groupe doit pouvoir « cadrer » certains comportements et inviter fermement au respect des règles établies.

Déposez alors le problème dans ce qui sert d'Assemblée Générale, choisissez une méthode d'animation qui permet une bonne écoute et qui conduit à trouver des solutions créatives. Une personne extérieure et reconnue par le groupe comme étant neutre peut peut-être faciliter un tel moment de discussion. Il peut s'agir d'une personne du RCR², d'un coach ou d'un médiateur.

6.2 La fin de l'initiative

Eh oui, **rien n'est éternel**! Que ce soit après quelques mois, années ou décennies, une initiative a toujours bel et bien une fin. Cela peut se passer dans la frustration, la crispation, la haine ou dans l'acceptation, car avec du recul, on comprend que ce n'est pas la fin du monde!

La mort d'une initiative ne doit donc pas être un drame et n'est pas nécessairement un échec. Par contre, elle doit être constructive pour d'autres : demandez-vous donc pourquoi elle meurt et posez également la question « avez-vous tiré des enseignements de cet échange (organisationnel, culturel, relationnel...) ? » Ici, il est important que chacun puisse s'exprimer librement sur le projet et sur sa fin, y compris sur ce qui ne va pas.

L'exemple d'un SEL qui s'arrête

Les raisons les plus fréquentes et cumulatives de l'arrêt d'un SEL sont les suivantes : certains membres très impliqués partent sans qu'une relève ne veuille s'impliquer dans l'organisation même de l'initiative, des conflits interpersonnels parfois liés à la personnalité ou au pouvoir bloquent le bon fonctionnement du groupe, il y a des problèmes de communication au sein de l'initiative...

Mais si l'aventure doit se terminer, il faut aussi pouvoir **célébrer** ce qui s'est passé de positif durant ces mois, années ou décennies! Un tour de cercle pour partager tous les points positifs du processus peut aider à mieux clôturer. Paradoxalement, cela peut même parfois aider à relancer l'initiative en motivant ses membres!

Enfin, n'oubliez pas de régler les questions légales et financières qui restent.



Des contextes particuliers

Associations ou citoyens, des modes de fonctionnement différents

Quelques nuances de fonctionnement

L'attitude de l'accompagnateur

Mettre les ressources de l'association au profit de l'initiative

Publics spécifiques dans ces initiatives

Publics précarisés

Les personnes âgées (question encore à développer)

La question culturelle. (Question encore à développer)

Personnes porteuses d'un handicap (question encore à développer)

Un groupe veut une certaine mixité sociale

Quelques idées pour croiser les réseaux...

Vivre la mixité, le regard des publics en précarité sur la...

7. Associations ou citoyens, des modes de fonctionnement différents

Après avoir découvert les différentes étapes d'une initiative citoyenne, nous voudrions vous faire part d'une évolution importante dans ce paysage : il y a de plus en plus d'associations⁵ qui essaient de mettre en place ces initiatives avec leurs participants ou bénéficiaires.

De par leur force collective et individuelle, les initiatives peuvent être **intéressantes pour des publics divers** : elles apportent des solutions créatives aux préoccupations de la vie de tous les jours et permettent de se débrouiller autrement pour améliorer ses conditions de vie ; elles sont vectrices de lien social car elles impliquent les participants dans des collectifs informels ; elles contribuent à la formation politique et organisationnelle au travers de simples gestes du quotidien ; et enfin, les participants retrouvent une place active dans la société et posent les bases d'une transformation sociale plus large par le bas en se réappropriant des enjeux citoyens, politiques et globaux à leur échelle.

Ces initiatives contribuent donc à **l'émancipation** de leurs participants. Des associations et institutions diverses les adoptent comme outil d'émancipation et de travail avec leurs publics. Ils se posent alors la question « *Que peut-on faire mieux ou autrement grâce aux initiatives citoyennes ?* »

Ci-dessous, quelques exemples concrets qui témoignent du potentiel de ces initiatives.

Le potager collectif de la cellule alphabétisation du CPAS de Namur

Quoi de mieux pour apprendre une langue que de la pratiquer dans des situations concrètes? La cellule alphabétisation organise des ateliers potagers pour ses bénéficiaires. Ceux-ci ont l'opportunité de pratiquer la langue de manière active, mais également de retrouver un lien avec la terre et l'alimentation, de partager leurs expériences, leur culture et leur temps au travers d'une action concrète.

⁵ Dans la suite du document, nous utiliserons le terme « association » (qu'elle soit 'asbl', 'institution' ou autre) pour indiquer toute structure ayant un professionnel mandaté pour soutenir et animer les publics bénéficiaires de la structure, et où cette personne est reconnue comme étant

« l'accompagnateur » légitime des groupes.

Un potager collectif dans une prison

Plusieurs prisons mettent en place des potagers collectifs comme outil d'intégration sociale. Ainsi, les détenus retrouvent une place active au sein de l'établissement et au sein de leur groupe, ils voient concrètement les résultats de leur travail et prennent goût à des ateliers divers, certains se projettent même dans le futur en se construisant des plans et des espoirs pour après leur incarcération.

Les initiatives au sein d'associations diverses, comme dans ces exemples, ne fonctionnent pas tout à fait de la même manière que les initiatives citoyennes telles que nous les avons détaillées jusqu'ici, à savoir de manière collective, autogérée et autonome. Elles nous amènent donc à réfléchir sur de **nouveaux modes de fonctionnement** dans lesquels les accompagnateurs jouent un rôle important :

- Situation 1 : une initiative est lancée **par un groupe de citoyens** fonctionnant de manière autogérée, collective et autonome. Ce mode de fonctionnement est à la base du travail du RCR et donc des premiers chapitres de ce guide.
- Situation 2: une initiative est lancée ou initiée **par une association**. Un professionnel⁶ ou autre personne responsable du groupe accompagne alors l'initiative, du moins au début. Ici, plusieurs cas de figure sont possibles :
 - Soit l'accompagnateur vient en soutien au démarrage de l'initiative avec l'idée de s'en retirer par après pour laisser le groupe gérer l'initiative de manière autonome. Quand le groupe s'autonomise, l'initiative rentre dans le premier cas de figure (les initiatives citoyennes) et les chapitres précédents s'y appliquent entièrement.
 - Soit l'accompagnateur utilise l'initiative comme outil de travail avec son public et reste présent pour soutenir le groupe et les individus dans leurs démarches. Lors de notre recherche sur les publics en précarité, c'est ce dernier cas de figure que nous avons observé dans la plupart des associations.

Dans une initiative avec un accompagnateur, le mode de fonctionnement même de l'initiative semble donc se modifier. On passe d'une initiative citoyenne et autogérée à une initiative accompagnée. Là où, dans le premier cas, l'initiative semble être la finalité même du groupe, elle est, dans le deuxième cas, plutôt utilisée comme moyen, comme outil de travail au profit de ce groupe et des individus qui le constituent. Comme le disait si bien un des acteurs sociaux rencontrés: « Au final, le potager collectif n'est qu'un prétexte. Il nous permet de travailler avec les habitants du quartier. »

_

⁶ Dans ce qui suit, nous utiliserons le terme « accompagnateur » pour tout professionnel qui est amenée (dans le cadre d'une structure - « association ») à soutenir ou à animer un groupe et qui est reconnue par celui-ci comme leur animateur légitime.

7.1 Quelques nuances de fonctionnement

Vous allez dire que pour des groupes de citoyens aussi, les initiatives ne sont qu'un prétexte pour créer des liens sociaux, par exemple. C'est vrai, mais il y a tout de même une nuance importante à ajouter: dans une initiative purement citoyenne, les participants utilisent le projet comme prétexte pour plein de raisons différentes: un participant y va pour les relations sociales, un autre y va pour des légumes sains ou des services spécifiques. L'initiative a donc plusieurs raisons d'être pour les différentes personnes impliquées et la création de celle-ci fait suite à toutes ces raisons combinées. Néanmoins, l'initiative semble être la finalité même du groupe dans son ensemble.

Par contre, dans une initiative menée par une association, les participants ont des intérêts différents, mais la raison d'être de l'initiative est la même pour tous. L'accompagnateur la mène pour des raisons bien spécifiques : travailler sur la cohésion sociale du quartier ou sur la santé mentale des habitants, résoudre des problèmes d'alimentation... Il y a donc quelque part un « programme » derrière l'initiative en fonction des besoins du public, du groupe ou du quartier. L'initiative devient un prétexte, un outil de travail pour réaliser ce « programme » ou pour répondre à des besoins.

Si, dans ce dernier cas, l'initiative s'avère inadaptée pour le travail que l'accompagnateur voudrait faire avec son groupe, celui-ci pourra toujours la modifier. Si par exemple, un accompagnateur veut travailler la question de l'alimentation avec son groupe mais le potager ne fonctionne pas bien. Il peut alors décider d'arrêter le potager et de créer un GAA à la place. Un groupe de citoyens ne va probablement pas **changer d'initiative** d'une telle manière, puisque c'est l'initiative en elle-même qui rassemble ce groupe, et non pas spécifiquement la question de l'alimentation.

7.2 L'attitude de l'accompagnateur

Pour l'acteur social intéressé par ces types d'initiatives, comprendre ces différences de fonctionnement est très important. En se lançant dans une telle aventure, il doit se poser la question « est-ce que je veux utiliser cette initiative dans mon travail comme un outil d'émancipation pour mon groupe et pour les personnes qui le constituent ? Ou est-ce que je veux que ce groupe s'autonomise de manière collective et devienne une initiative indépendante ? » En fonction de la réponse que donnera l'acteur social à cette question, son attitude se devra d'être différente.

Dans le premier cas, il va se positionner en tant qu'accompagnateur permanent du groupe et des individus, et en tant que personne ressource ou moteur de l'initiative, se servant de celle-ci pour accomplir son travail de professionnel avec son public cible. Cette position demandera de lui une grande présence et beaucoup d'énergie mais lui permettra d'aborder des questionnements très intéressants avec son groupe ainsi que de trouver des solutions concrètes à leurs préoccupations. Il reste néanmoins important

d'inclure au plus vite quelques participants dans les réflexions pour s'assurer que ceux-ci s'y retrouvent et se sentent libres d'y participer.

Dans le deuxième cas – l'accompagnateur voudrait **voir son groupe s'autonomiser** – il ne va surtout pas prendre cette position d'accompagnateur et de moteur du projet. Il va au contraire s'effacer le plus possible et ce dès le tout début de l'initiative. Il pourra par exemple organiser une séance d'information pour lancer l'idée, puis laisser le groupe décider de la suite et des responsabilités à prendre. Il pourra soutenir le groupe de l'extérieur en mettant par exemple une imprimante ou une salle à disposition, mais il ne fera pas activement partie du groupe, au risque que celui-ci ne s'autonomise pas.

Soutenir une donnerie physique initiée par une habitante du quartier

Une habitante du quartier Saint-Nicolas à Namur a voulu lancer une donnerie physique. Elle a amené ses réflexions au Centre Communautaire du quartier, le CINEX, qui a bien voulu la soutenir dans ses démarches. En accord avec l'habitante, le CINEX a alors décidé de ne pas adopter le projet lui-même, mais d'y apporter des soutiens divers. Par exemple, chaque semaine lors d'une animation de quartier dans l'espace public, le CINEX sort une table supplémentaire pour la donnerie physique. Une aide qui peut paraitre minimaliste, mais qui aide beaucoup l'habitante.

Comme expliqué auparavant, un groupe initié par un accompagnateur et qui s'autonomise aura au final le même fonctionnement qu'un groupe de citoyens autogéré. Dans ce cas-là, les chapitres précédents sont entièrement d'application. Néanmoins, l'accompagnateur peut être amené à devoir remobiliser le groupe de temps à autres, toujours sans prendre de rôle central.

La plupart des accompagnateurs que nous avons rencontrés utilisaient l'initiative plutôt comme un outil de travail. Les projets qui s'autonomisent semblent plus rares, bien qu'ils existent.

Dans les deux cas décrits ci-dessus, il est important que l'accompagnateur donne autant que possible les moyens aux participants de **prendre soin de l'initiative par eux-mêmes**. Ceci ne peut qu'augmenter leur motivation, la valeur de l'initiative à leurs yeux, leur estime de soi et leur place active dans la société. Ceci peut déjà se faire par de très petites actions :

Par exemple, mettre la clé de la cabane à disposition du groupe

Dans un potager collectif, une des petites actions qui peuvent augmenter la participation, c'est tout simplement de mettre la clé de la cabane à disposition des participants. Ceux-ci seront alors responsables de cette clé, ils doivent en prendre soin, et ils peuvent en même temps prendre soin de l'initiative en lui-même et du potager. Désormais, ils peuvent par exemple aller arroser le potager en cas de canicule. Quand les tomates auront alors bien survécues à cette période de soleil intense, les participants seront d'autant plus fiers de savoir que c'est grâce à leur propre engagement que ce potager a bien fonctionné.

Un dernier point d'attention réside dans le fait que l'accompagnateur, même s'il y a un certain « programme » derrière l'initiative, doit **rester proche des participants**. Cela signifie qu'il ne doit pas oublier de prendre en compte leurs représentations et culture, leurs demandes et motivations. Si l'initiative ne part pas des personnes elles-mêmes ou est trop portée par l'association, le groupe risque de ne pas s'y identifier, de ne pas vouloir y participer, de ne pas la prendre en main.

« Comment nos participants voient-ils les questions environnementales ou alimentaires ? Qu'y associent-t-ils ? Que voudraient-ils faire pour y répondre ? Qu'est-ce qui les motiverait à travailler ces questions ? » Ce type de questions constitue une bonne base pour le travail de l'accompagnateur et pour une réflexion quant au choix des outils pédagogiques à utiliser.

7.3 Mettre les ressources de l'association au profit de l'initiative

Nous l'avons déjà noté : une initiative qui a noué des partenariats avec des associations avoisinantes est souvent largement facilitée dans ses démarches : mise à disposition de locaux, soutiens divers, compétences spécifiques... Constate-t-on une facilité similaire quand l'association est elle-même à l'origine de l'initiative, quand il y a un accompagnateur de l'association dans le groupe ?

En termes de procédures institutionnelles, cette facilité ne semble pas toujours acquise. Les **procédures internes des associations** peuvent être lourdes ou longues, avec des bons de commande ou des questions d'assurance qui ralentissent l'initiative. Des grandes institutions où les procédures sont lourdes peuvent alors être vécues comme paralysantes, les accompagnateurs risquant de se décourager face à la rigidité de la structure. Parfois il semble donc plus facile de lancer une initiative dans une petite association, même si celle-ci aura peut-être plus de difficultés pratiques et organisationnelles à résoudre faute de locaux, de moyens ou de temps.

Par contre, **au niveau organisationnel**, une association en soutien derrière l'initiative peut faciliter le travail. Elle peut par exemple lier son initiative à d'autres actions qu'elle organise, de façon à diminuer la lourdeur logistique; elle peut aussi faire la publicité ou

augmenter la crédibilité de l'initiative.

D'un autre côté, des urgences sociales propres au travail de l'accompagnateur peuvent venir interférer avec l'initiative, ce qui est, peut-être, moins le cas dans une initiative purement citoyenne. De plus, l'association peut avoir plusieurs groupes différents qui participent à l'initiative. Par exemple, un jardin collectif où plusieurs groupes vont jardiner à des moments différents de la semaine. Les groupes risquent alors de s'approprier le projet, chacun pour soi, sans en comprendre l'aspect collectif entre les groupes. Organiser des rencontres entre les groupes ou avec des « délégués » de chaque groupe peut alors être une solution intéressante.

Dans certains cas, la présence d'une association ou d'un accompagnateur dans l'initiative peut **augmenter la crédibilité** de celle-ci et la confiance que d'autres acteurs en ont. Cette confiance peut alors vous permettre de toucher de nouveaux publics, de lancer des partenariats ou d'avoir recours à certains services ou opportunités plus facilement.

Par exemple : Le RES et la santé mentale

Le Centre d'Action Laïque de Namur a mis en place un Réseau d'Echange de Savoirs avec un accompagnateur professionnel. Derrière ce RES, il y a donc une structure officielle avec un travailleur social diplômé. Cette situation augmente la confiance que les services de santé mentale de la région ont dans ce projet. Ils décident donc d'envoyer leurs patients au RES, convaincus par la force d'une telle initiative. Le RES touche alors un public divers dont des personnes issues du secteur de la santé mentale, grâce à la structure officielle qui est derrière l'initiative.

Par exemple : Le GAA et des publics en précarité

Lors d'un atelier du RCR concernant les Groupes d'Achat Alimentaires, l'histoire suivante est racontée : un producteur d'aliments durables montre des réticences à fonctionner avec des groupes de consommateurs en situation de précarité. Il a peur que ces personnes ne puissent pas lui payer ce qu'ils ont commandé ou ne sachent pas faire fonctionner le groupe suffisamment bien que pour pouvoir s'engager avec eux. Le fait d'avoir une association garante derrière le groupe peut alors augmenter la confiance du producteur dans le projet, et le convaincre de tenter le coup.

L'accompagnateur d'une initiative lancée par une association dispose donc de quelques astuces intéressantes pour mener l'initiative et impliquer les participants, ressources que les groupes de citoyens n'ont pas nécessairement. En voici encore une dernière :

Même si cela peut paraître rébarbatif au premier abord, il est intéressant pour un accompagnateur d'**obliger chaque membre** de son groupe à venir tester l'initiative les

premières fois. Le fait d'avoir déjà des groupes existants et d'en être l'accompagnateur légitime permet justement une telle intervention. Il ne s'agit ici pas d'obliger des personnes à participer contre leur gré et à long terme, mais de les demander de venir voir au moins une fois de quoi il s'agit. Ainsi, les personnes qui au départ n'osent pas participer ou qui ne pensent pas être concernées par l'initiative peuvent y prendre goût ou savoir au moins exactement pourquoi ils ne voudront pas y participer.

8. Publics spécifiques dans ces initiatives

Ajoutons maintenant encore une autre dimension : celle des **publics touchés** par ces initiatives. Dans ce qui suit, nous souhaitons entre autres aborder la problématique des publics en précarité. Certaines situations s'appliqueront aux chapitres précédents alors que d'autres feront l'objet de nouvelles réflexions que nous partagerons ici.

Au cours de notre travail au Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience, nous avons remarqué que ces initiatives touchent d'habitude un public assez homogène, plutôt de classe moyenne et sensibilisé. En parallèle, nous recevions régulièrement des **demandes de la part d'acteurs sociaux** qui travaillent avec des publics en précarité. Ils voulaient savoir comment lancer ces initiatives avec leurs publics, en tenant compte de toutes les contraintes et questionnements qui y sont liés. Nous avons donc amené ce questionnement au sein de notre travail pour tenter de répondre à la demande de ces acteurs, et d'ouvrir les initiatives à d'autres publics. Dans le chapitre qui suit, nous essaierons d'apporter des pistes de réflexion par rapport à cette nouvelle situation.

8.1 Publics précarisés

Pour travailler la question de la précarité, le RCR² a consulté une série d'**acteurs sociaux namurois** travaillant avec des publics en précarité et intéressés par ces initiatives citoyennes. Certains avaient déjà mis en place une initiative, d'autres voulaient bien essayer, d'autres encore avaient abandonné ou étaient en réforme. Les échanges et les discussions avec eux – et entre eux – ont été très riches et ont permis d'écrire le chapitre qui suit.

Mais tout d'abord, des **publics précarisés, cela veut dire quoi?** Notons que nous n'avons pas commencé notre travail sur la précarité en cherchant à définir le terme. Réaliser une analyse sociologique des « publics en précarité » n'était pas l'objectif de ce travail et ferait l'objet d'une étude bien plus vaste dans laquelle nous avons préféré ne pas nous aventurer.

Néanmoins, il y a quelques éléments importants à soulever quant au terme « publics en précarité » que nous utilisons dans la suite de ce document. En effet, être en précarité, c'est bien plus que manquer de ressources financières ou matérielles. Cela veut dire se retrouver devant certains grands freins, limites ou manques de latitude qui peuvent être de type financier, social, spatial, matériel, mental, sociétal,... et qui peuvent toucher à tous les aspects de la vie.

C'est pourquoi nous parlons toujours **en termes pluriels, en disant** *des* **publics**. Il n'y a pour nous pas « un public en précarité » mais une diversité de groupes, de personnes et de situations. Une diversité de personnes qui, à cause de toutes ces raisons, sont soumises au stress de manière extrême et doivent se débrouiller tout le temps.

8.1.1 Des initiatives avec des publics en précarité?

Dans le cadre de ce projet, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) a organisé un moment de réflexion avec un groupe de travail constitué de personnes en précarité. La question était de savoir **ce que les participants pensent des initiatives** – plus spécifiquement le SEL et la donnerie – et quelles seraient leurs raisons et leurs freins pour y participer. Voici une courte analyse de cette discussion dont le RWLP nous a fait part.

Le groupe rencontré était très intéressé de connaître ce genre d'alternatives et à l'idée d'y participer (le SEL, le Repair Café et le RES suscitant le plus d'intérêt). Les participants étaient **étonnés de ne pas connaître** leur existence, notamment parce que ces personnes ont souvent déjà de nombreuses alternatives à la consommation classique. Ils vont par exemple à la fin du marché récupérer les légumes des grossistes.

Le groupe racontait également que les échanges de services sont très fréquents entre personnes en situation de pauvreté. La garde des enfants entre voisins en est un bon exemple. Souvent, ces échanges sont organisés de manière individuelle, entre voisins ou amis directement et non pas de manière collective, par un groupe ayant un fonctionnement propre. Ils ne sont pas développés dans une démarche citoyenne mais par nécessité ou par besoin, dans une démarche d'accès à la solidarité, même si les résultats au niveau du développement durable sont identiques dans les deux groupes.

8.1.2 Le rapport à la collectivité

Quand on parle de publics en précarité, on parle souvent de **l'exclusion**: les logements sociaux sont isolés, avec peu d'accès aux transports publics et peu de zones vertes. Ces personnes construisent donc plus difficilement des liens sociaux et se retrouvent plus facilement entre eux ou dans des situations d'isolement social. En plus, la perte de confiance en soi réduit progressivement les contacts vers l'extérieur.

La différence de fonctionnement décrite ci-dessus (en individuel ou interpersonnel au lieu du collectif) semble distinguer les pratiques des personnes en précarité des initiatives citoyennes et collectives dont nous avons fait part dans le début de ce document. Il est donc important de porter attention aux liens sociaux lorsque l'on souhaite mener un projet avec des personnes en situation de précarité. De plus, ces **dynamiques sociales** fonctionnent dans les deux sens : avoir des liens sociaux est important pour pouvoir faire partie d'une initiative, mais cette initiative amène à son tour plus de liens sociaux. Ceci peut donc constituer un cercle vertueux.

Néanmoins, un inconvénient est possible dans leur situation : le fait que leur réseau social soit limité peut amener ces personnes à se fier toujours aux mêmes contacts, à demander toujours de l'aide aux mêmes personnes qui, elles aussi, vivent en situation précaire. Elles vivent alors ensemble, partageant non seulement les bonheurs mais aussi le stress et les difficultés de leur situation. Les liens sociaux et le collectif peuvent alors être vécus comme lourds et difficiles, non souhaitables.

De plus, ces personnes sont amenées à fonctionner dans différents types de lieux collectifs (logements sociaux avec beaucoup de voisins, restaurants sociaux, cours d'intégration collectifs...). Leur rapport à la collectivité peut alors être différent de nos

attentes, voire même négatif, comme nous le fait remarquer un professeur en action sociale. Le collectif peut alors être **vécu comme quelque chose d'imposé**, d'obligatoire, de permanent, quelque chose qui peut empêcher de se retrouver seul quand le besoin se fait sentir.

Il est donc important d'écouter ces **différentes représentations concernant « le collectif » et « les liens sociaux »**, d'être conscient que le rapport aux liens sociaux peut ne pas être le même pour tous. On ne peut donc pas s'attendre à tout prix à ce que ces personnes participent à des initiatives collectives diverses, mais on peut démarrer l'initiative et leur donner la possibilité, s'ils le souhaitent, d'y participer. Dans ce qui suit, nous développerons différentes réflexions et astuces à prendre en compte pour ouvrir ces initiatives à des publics en précarité.

8.1.3 Se sentir à l'aise d'y participer

Dans ces différentes initiatives, **l'on doit oser** demander des choses, offrir, accepter et donner, l'on doit pouvoir se dire « *oui, moi aussi j'ai quelque chose à apporter* ». Dans les initiatives que nous soutenons, nous remarquons que tout le monde a du mal avec cet aspect mais qu'il constitue un point d'attention supplémentaire pour des personnes en précarité.

En effet, les personnes en précarité sont souvent soumises à des situations de stress extrêmes et récurrentes. Les préoccupations de la vie de tous les jours occupent une partie importante de leur espace mental; la confiance en l'autre et l'estime de soi sont blessés suite à des parcours de vie difficiles. Quand on se lance dans une initiative avec des personnes en précarité, il est donc important – plus encore que d'habitude – de veiller au bien-être de tout un chacun.

Les astuces des groupes citoyens pour favoriser la participation et le bien-être des membres s'avèrent alors particulièrement intéressantes :

- Pour la confiance, les relations et le bien-être au sein du groupe, il est intéressant de mettre en place un système de parrainage. En cas de questions, la personne ne doit alors pas affronter un groupe entier, mais elle a une personne de référence chez qui elle se sent à l'aise d'exposer ses différentes questions ou difficultés.
- Pour la question de « *qu'est-ce que moi je peux y apporter ?* », <u>Le jeu de la PELOTE</u> peut être **un outil** très intéressant et ludique. Pour en voir d'autres, allez voir <u>Valoriser</u> <u>CE QUE CHACUN ET CHACUNE APPORTE</u>.

Une animation de sensibilisation avec publics en précarité

Après avoir découvert ce qu'est un SEL, un RES, une donnerie, nous avons joué le Jeu de la Pelote. D'abord avec des phrases fictives (« je suis costaud, j'aime bien faire du sport », « j'ai besoin de déménager mais je ne sais pas porter mes caisses », « je voudrais apprendre telle langue ») pour découvrir les possibilités d'échange. Par après, nous refaisions le même exercice avec nos vrais apports. Chacun à son tour devait dire ce qu'il pouvait offrir comme service, comme apprentissage et comme objet et ce qu'il voulait bien apprendre.

Au départ, il était difficile pour les participants de dire ce qu'ils pouvaient vraiment apporter ou demander. Il a fallu être très explicite sur le fait que tout apport pouvait être intéressant, qu'il n'y avait pas de différence entre des apports « utiles » et « pas utiles ». Ou pour le dire ainsi : « Pour quelqu'un qui n'a plus de bouton sur son pantalon, savoir recoudre un bouton c'est très important. Même si cela ne nous semble pas très utile au départ. »

Pour l'accompagnateur du groupe, ce moment de partage était intéressant pour travailler l'estime de soi de ses participants. Ces questions, qui ne leur sont que très peu posées, les avaient déstabilisées au début, mais elles ont amené les participants à réfléchir sur eux-mêmes, sur ce qu'ils avaient à apporter au groupe. Une fois lancés, ils devenaient enthousiastes.

En plus de ces questions de confiance en soi et en l'autre, il y a celle de **la stigmatisation** : des personnes en précarité peuvent choisir de ne pas participer pour éviter de se sentir stigmatisées. Par exemple, un potager collectif peut être perçu par un habitant du quartier comme une atteinte à son intégrité : « *C'est comme si je ne savais pas me payer des légumes moi-même* ». Ou bien, certaines personnes n'osent pas venir à une donnerie, car ils trouvent cela stigmatisant de devoir aller demander des choses gratuites : « *Aller demander des choses gratuitement ou pour un tout petit prix, c'est étaler son échec social ! Ce n'est pas possible pour nous »*.

Il est alors important de découvrir avec ces personnes **le panel des raisons pour lesquelles une personne peut participer** à une initiative. Un potager collectif, par exemple, peut être intéressant pour d'autres raisons que pour avoir des légumes « gratuits », même si cela peut en être un avantage certain. On peut participer à une initiative de potager pour rencontrer de nouvelles personnes, pour redécouvrir les saisons et les principes du maraîchage, pour se rapprocher de la terre...

Tant pour les personnes en précarité que pour les participants non-précarisés il faut alors déconstruire l'idée qu'une personne en précarité ne rentre dans l'initiative que pour avoir des légumes moins chers ou pour ne pas devoir acheter des meubles. Il s'agit de **déconstruire l'idée qu'une personne en précarité y rentre nécessairement pour subvenir aux besoins** qu'elle n'arriverait pas à remplir toute seule et pour profiter du système. Non, on y rentre simplement, pour tout type de raisons et quelles qu'en soient les raisons. Le fait d'y rentrer fait de nous tous des participants à part entière.

Quand on parle d'initiatives avec des publics en précarité, on considère donc que ces

personnes peuvent être en état de précarité, mais on ne les considère **pas comme des personnes « assistées »** ou des « profiteurs du système ». Elles n'envisagent peut-être pas de rester dans l'initiative, elles ne le font peut-être pas pour les liens sociaux ou pour la durabilité, elles ne s'impliquent peut-être pas nécessairement autant que les autres. Mais c'est peut-être le cas aussi d'autres personnes qui ne vivent pas dans une situation de précarité. Ceci n'est pas nécessairement une entrave au bon fonctionnement de l'initiative.

Par contre, dans le cas d'une initiative accompagnée, on ne peut pas nier que **l'objet social de l'association** a une influence sur la participation du groupe. Une association d'aide aux plus démunis a souvent un caractère temporaire aux yeux des bénéficiaires. Ils espèrent ne pas rester trop longtemps et ils la voient comme un lieu où demander une aide momentanée. Leur participation aux initiatives de cette association est alors **vue comme quelque chose de temporaire**, ce qui peut les inciter à ne pas s'investir davantage dans le projet. Pour l'accompagnateur, cela peut impliquer un travail de mobilisation permanent pour trouver constamment de nouvelles personnes prêtes à s'investir, ce qui peut prendre beaucoup d'énergie.

8.1.4 Des conseils pratiques au niveau matériel et organisationnel

La participation des membres – et plus particulièrement des publics en précarité – tient souvent à ce qui semble à nos yeux être de petites choses : avoir la bonne casquette, la crème solaire, les sandales nécessaires pour jardiner ; avoir quelqu'un pour s'occuper des enfants ; avoir des transports pour venir. Quand à cause de ce genre de choses des personnes ne savent pas venir 1 fois, puis 2, puis 3 fois, elles n'osent plus du tout revenir, mais elles ne disent pas nécessairement que c'est à cause de cela. La participation des membres en précarité peut donc facilement s'étioler sans que le groupe ou son accompagnateur en comprenne les raisons.

Pour répondre à ces **questions matérielles et organisationnelles**, allez voir la partie <u>Résoudre LES QUESTIONS PRATIQUES</u>. Sachez aussi que certaines communes proposent des services de mobilité à des personnes en précarité ou en difficulté. Des bénévoles conduisent alors ces personnes à leurs rendez-vous. Renseignez-vous auprès de votre commune pour voir si cela existe près de chez vous.

Mais ce qu'il faut surtout, c'est parler, **ouvrir le dialogue** et l'écoute, être dans la compréhension de l'autre. Poser de simples questions peut déjà clarifier beaucoup de choses : « ça a été pour venir ? Ah non, tu n'as pas de bus ? Je peux peut-être passer te prendre en voiture, c'est sur ma route. » Ou bien : « Ah mais ne t'inquiète pas, si tu ne viens que toutes les deux semaines, ça va aussi, c'est chouette que tu viennes. », etc.

Ce qui s'avère très utile également, c'est de **faire une liste des besoins** des participants : de quoi avons-nous besoin pour pouvoir participer à ce projet (transport, garde des enfants...) ? Vous pouvez en parler au lancement de l'initiative ou de manière régulière. Dans le cas d'une association, les travailleurs sociaux se posent souvent cette question entre eux sans la partager avec les participants. Le demander à eux aussi permet d'être au clair avec les besoins de chacun, d'impliquer tout le monde dans le projet et de lever les obstacles un à un, ensemble.

De plus, pour beaucoup de personnes en précarité, **certaines périodes** de l'année sont

plus difficiles que d'autres (Saint-Nicolas, la rentrée scolaire, la période de fin d'année,...). Pendant ces périodes-là, veillez plus spécifiquement aux besoins de vos participants. Organisez éventuellement une donnerie, un Repair Café...: cela peut faciliter leur participation.

8.1.5 La question financière, un vrai frein?

La plupart de ces initiatives ne demandent aucune **contribution financière** aux participants. Souvent même, elles permettent d'éviter des dépenses; il n'y a que la mobilité et le matériel nécessaire qui peuvent parfois occasionner un supplément de dépenses. Les systèmes d'échanges de services, donneries, potagers collectifs, etc. suscitent ainsi beaucoup d'intérêt chez des personnes en précarité. Par contre, les groupes d'achats alimentaires semblent en susciter moins, car la question du prix reste une grande crainte et l'initiative semble dès lors plus compliquée à mettre en place.

Le choix d'acheter ses produits via un GAA prend en compte une série de variables telles que la juste rémunération du producteur, la qualité et la provenance des produits (Bio/local...) et donc leur impact écologique, leur saveur, etc. Des questions qui semblent de premier abord ne pas rentrer dans les préoccupations premières des personnes en précarité. Pourtant, certains groupes ayant lancé un GAA montrent que ces préoccupations entrent bien dans les champs de réflexion des personnes en précarité.

Des préoccupations sociales et écologiques en médiation de dette

Par exemple, un groupe d'appui à la médiation de dette avait découvert qu'un de ses membres était agriculteur. Le groupe voulait alors le soutenir dans ses démarches et a décidé de créer un GAA. Celui-ci s'est par la suite élargi et transformé petit à petit, jusqu'à devenir un lieu d'échange, d'achat groupé et de partage de tous types d'aliments entre membres du groupe et producteurs locaux.

L'idée que des groupes d'achats alimentaires ne sont pas adaptés à des personnes ayant peu de ressources financières peut donc être, au moins partiellement, démentie par de nombreux exemples. Non seulement ces personnes ont parfois la volonté d'y allouer un peu plus de ressources si cela permet à un proche de subsister mais en plus, ces initiatives permettent parfois d'obtenir des prix plus avantageux, d'avoir une meilleure vue sur ses dépenses alimentaires ou d'avoir moins de variation dans ses dépenses.

Un GAA entre personnes bénéficiaires de colis alimentaires

Par exemple, un centre d'aide pour personnes en précarité se retrouve face à un manque de produits frais dans l'épicerie sociale qui, de plus, est débordée. Il décide alors, avec ses bénéficiaires, de lancer un GAA dans l'objectif d'avoir des produits frais et peu chers. L'idée de base est d'acheter en groupe au sein de la grande distribution pour pouvoir baisser les dépenses pour des produits frais de base. Le groupe réussit ainsi à alléger le travail de l'épicerie sociale et à élargir la variété des produits consommés tout en restant adapté au budget des bénéficiaires.

Dans la même lignée, il est intéressant de faire la distinction entre deux types de produits : ceux qui ont une grande **différence de goût** et de qualité selon qu'ils viennent d'un producteur local ou de la grande distribution (par exemple les fruits et les légumes), et ceux qui n'ont pas de grande différence de goût (par exemple les pâtes ou la farine). Des personnes avec moins de ressources financières sont tout de même souvent intéressées à payer un peu plus cher dans un GAA pour avoir des produits goûteux et de qualité et achètent alors les autres aliments à petit prix ailleurs.

Dans les paragraphes précédents, nous n'avons pas voulu démontrer que les freins financiers n'existent pas. Nous avons seulement montré qu'il y a plein d'exemples qui montrent **les nuances et la complexité** de cette question. Dans les situations où le frein financier reste présent, sachez que **des systèmes de paiement solidaire** peuvent être envisagés. Certains membres cotisent alors un peu plus et d'autres un peu moins. Ceci peut se faire dans des groupes avec différents niveaux de revenus ou de capacités financières. Selon les groupes, les systèmes de paiement solidaire sont très différents. Contactez-nous pour plus d'informations ou un soutien spécifique.

Pour les systèmes d'échanges de services, une petite contribution peut également être demandée pour payer les assurances, même si certains SELs estiment que tous leurs membres devraient avoir leur propre assurance responsabilité civile. Il s'agit de très petits montants mais de nouveau, n'hésitez pas à vous informer sur les possibilités de paiements solidaires en cas de besoin. De plus, pour un accompagnateur, cette question peut être un bon point de départ pour réfléchir sur la question des assurances et de leurs fonctions dans la société.

8.1.6 Conclusion, personnes en précarité

Même si nous n'avons pas voulu donner une réelle définition de la précarité, nous remarquons que la précarité est bien plus qu'un manque de ressources financières ou matérielles. Derrière tout cela, il y a également des enjeux sociaux, organisationnels, individuels, etc., qui font de **la précarité un ensemble très complexe de mécanismes et de questionnements** qui touchent à tous les aspects de la vie. Il n'y a donc pas de solution miracle, pas de méthodologie infaillible à vous transmettre.

Tout cela passe d'abord par l'humain, l'interpersonnel, les relations entre personnes et groupes, les stéréotypes et les comportements... Des choses qui ne sont pas tangibles, qui ne peuvent être explicitées mais qui jouent un rôle très important.

8.2 Les personnes âgées (question encore à développer)

Tout comme les publics en précarité, les personnes âgées ont certaines spécificités dont il faut tenir compte. Pensons par exemple à la mobilité, ou à l'accès à internet et les compétences d'utilisation des outils technologiques. En effet, la question de l'internet n'est pas spécialement une question de précarité comme on le pense souvent, elle amène surtout la question des générations.

Pour résoudre cette difficulté, vous pouvez déjà commencer par diversifier les modes de **communication**: passer chez eux, utiliser le téléphone et même envoyer du courrier, etc. Dans le cas où votre initiative utilise des logiciels spécifiques (par exemple dans un SEL) ou des mails récurrents (par exemple dans une donnerie), vous pouvez mettre en place un système de parrainage. Ici de nouveau, il y a une opportunité pour l'accompagnateur de « travailler la question » de la technologie informatique en relation avec les personnes âgées.

Quand des personnes âgées découvrent l'ordinateur

Par exemple, une maison de quartier compte parmi ses bénéficiaires beaucoup de personnes âgées qui sont isolées géographiquement et socialement et qui n'ont pas de compétences en informatique. Les personnes âgées décident de s'entraider pour apprendre à utiliser l'ordinateur, et organisent des séances de partage de savoir-faire. Pour rester en contact l'une avec l'autre, chaque personne se crée en plus une page Facebook, qu'elles apprennent à gérer ensemble. La maison de quartier met à disposition de ces personnes un ordinateur public et elle les soutient dans leurs démarches.

8.3La question culturelle. (Question encore à développer)

Une initiative avec des personnes de différentes cultures amène de nouveau quelques points d'attention. Par exemple, la question de la langue joue un grand rôle. Certaines initiatives décident alors de faire un dépliant dans plusieurs langues pour expliquer le projet, d'autres proposent des échanges autour de la langue qui peuvent attirer de nouveaux publics. Il peut aussi être intéressant de travailler avec des associations très diverses qui ont chacune leur public spécifique.

Des échanges de français, une ouverture culturelle dans le RES

Dans le RES Mangrove à Namur, les participants organisent des moments d'apprentissage du français. Ceci permet non seulement aux nouveaux participants d'apprendre la langue et de s'intégrer plus facilement dans la société, mais également de toucher un nouveau public qui peut s'intégrer dans les autres ateliers du RES par après. L'initiative peut donc servir comme outil de travail tout comme elle peut être une fin en soi.

8.4 Personnes porteuses d'un handicap (question encore à développer)

Pour les **personnes à mobilité réduite**, plusieurs adaptations devraient se faire également qui demandent un peu de créativité. Pour le potager par exemple, il est intéressant de prévoir des bacs en hauteur. Vous pourriez faire appel à une Entreprise de Formation par le Travail ou à un SEL, ou organiser vous-même un atelier de récupération de palettes.

Le projet « Jardintégration » de Nature et Progrès à Namur pourrait également vous inspirer dans ce sens, surtout si vous avez parmi vos membres des **personnes malvoyantes ou aveugles**; même si ce projet peut être inspirant pour tout type de participants. Contactez <u>jardin@natpro.be</u> pour en savoir plus.

9. Un groupe veut une certaine mixité sociale

Si ces groupes se démarquent souvent par leur mixité générationnelle, nous constatons qu'ils restent majoritairement connus par le bouche-à-oreille et touchent ainsi un **public assez homogène** d'un point de vue socio-économique et culturel. Une initiative a besoin d'un ciment fédérateur qui agit comme un moteur d'organisation, de cohésion et de création. Ce ciment peut être idéologique ou politique, mais le plus souvent, le tissu fédérateur est amical, géographique ou identitaire.

En effet, nous avons tendance à échanger nos ressources avec les voisins, la famille ou les amis qui ont les mêmes types de ressources, les mêmes profils que nous. Ce sont les personnes qui sont les plus faciles à atteindre de là où nous sommes, car nous vivons dans une société divisée où les différents groupes n'ont pas les mêmes réseaux et lieux de rencontre ou de logement, les mêmes ressources. Il peut alors être intéressant de croiser ces réseaux pour que tous puissent bénéficier des différentes ressources.

Certains groupes intègrent donc dans leurs objectifs principaux qu'il y ait une certaine **mixité** au sein des participants de l'initiative. La mixité visée peut être culturelle, sociale, économique, générationnelle... Elle peut même être fonctionnelle en ayant une grande diversité dans les compétences des membres. Certains groupes choisissent de ne pas viser la mixité au sein d'un groupe mais bien entre les groupes. Cela permet à chaque initiative d'avoir son fonctionnement propre, de se rencontrer et d'échanger avec d'autres groupes.

Si c'est la volonté du groupe d'avoir une certaine mixité, il est important de savoir qu'elle ne viendra pas « spontanément », qu'il ne suffit pas de la souhaiter. **Il n'y a pas de recette miracle**, bien qu'on puisse s'inspirer d'expériences qui fonctionnent.

Il est en tout cas important de partir du principe que tous les participants apportent leurs propres compétences, qu'il n'y a pas « des forts » et « des faibles » mais que tout le monde a des ressources intéressantes pour les autres, y compris les personnes plus vulnérables, d'une autre culture, porteuses d'un handicap, plus âgées, etc. Partager dans le respect, dans une démarche positive et valorisante pour tous est donc très important. S'ouvrir à ces différences n'est pas de la charité. **On n'y va pas pour aider, mais pour chercher des ressources différentes.**

Dans cette optique, <u>Le jeu de la PELOTE</u> et le travail avec la liste des choses à offrir / demander peuvent être des outils intéressants pour que chacun trouve sa place et se sente à l'aise au sein du groupe. (Voir *Valoriser ce que chacun et chacune apporte*)

9.1 Quelques idées pour croiser les réseaux...

• Le mieux est d'avoir au plus tôt la mixité recherchée au sein de l'initiative. Si cette diversité est présente dans votre quartier/localité, limitez l'initiative à ce quartier/localité. Pourquoi ne pas vous limiter à une rue ou un immeuble, l'intégration est alors souvent plus simple.

- Il est probable que votre réseau et vos canaux de communication ne représentent pas cette mixité, pensez donc la **communication** de manière stratégique.
- Une piste intéressante est de s'appuyer sur des relais locaux, par exemple des travailleurs sociaux ou des éducateurs de rue qui accompagnent quotidiennement ces personnes, et préparer les rencontres avec eux. Le passage par ces « relais » de confiance pourra encourager des personnes que la pauvreté tend à exclure à participer à une activité; ainsi, elles seront plus à l'aise et se sentiront plus facilement incluses.
- Être présent lors de **concertations de quartier** permet d'être au courant de ce qui se passe dans le quartier au niveau des urgences sociales, des besoins matériels, des pressions et difficultés, du contexte de vie. Cela permet de comprendre les raisons d'une non-participation, de découvrir les besoins divers de la population locale et de s'y adapter dès le début.

9.2 Vivre la mixité, le regard des publics en précarité sur la mixité

Dans **le vécu de groupes en précarité** rencontrés par le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, nous avons constaté que ce sont toujours ceux avec le moins de ressources qui doivent aller vers ceux qui sont plus forts et qui ont plus de ressources. C'est le vécu des personnes en précarité, et il s'agit d'un vécu très violent. Selon ces personnes interrogées, le groupe fort doit s'obliger à aller vers les personnes en précarité, s'ouvrir et s'adapter à eux et non l'inverse. La « non participation », disent-ils, n'est pas une question de motivation, contrairement à ce que beaucoup de personnes peuvent croire.

Bien entendu, ceux qui ne connaissent pas bien les enjeux actuels de la société, les défis du développement durable et l'existence de ces initiatives, ont beaucoup de difficultés pour s'ouvrir à ces questionnements; il en va de même pour ceux qui ne sont pas du tout convaincus de leur bien-fondé. Pour beaucoup de travailleurs sociaux, c'est alors une **question d'éducation très complexe**, même si cela est vrai pour toutes les couches de la société.

Contrairement à ce que l'on peut parfois croire, certains publics en précarité ont donc une vision plutôt positive du développement durable et en connaissent les principes. Par contre, ils connaissent moins bien les outils concrets existants, tels qu'un SEL ou une donnerie, car les **informations** sont moins accessibles pour eux, et/ou elles sont complexes ou floues.

Pour résoudre les questions d'information ou de communication, allez voir la section <u>INFORMER SUR CES INITIATIVES</u> et n'hésitez pas à utiliser les outils de sensibilisation et d'information du RCR : les vidéos, le jeu du portefeuille...

Enfin, n'oubliez pas que la confrontation entre différents groupes sociaux peut être vécue comme quelque chose de très douloureux, violent. Cela peut expliquer la non-participation de certaines personnes, sans en être la raison explicite ou explicitée.



Conclusion

Mot de conclusion Remerciements Annexes

10. Mot de conclusion

Nous arrivons à la fin de cette écriture. Notre démarche a été de vous faire d'abord découvrir différentes initiatives citoyennes qui, à nos yeux, ont beaucoup de potentiel en termes de mobilisation, d'économie, de changement de société, de relations sociales, etc. Ces mouvances grandissent dans notre société, de plus en plus de personnes s'y intéressent et se mobilisent, de plus en plus de groupes voient le jour. Nous avons cartographié plus de 1000 initiatives!

Il n'y a donc aucune raison pour que ça bouge seulement chez les plus nantis, les plus sensibilisés, les plus alternatifs. Bien au contraire! C'est pourquoi nous avons écrit un troisième chapitre sur les initiatives initiées ou soutenues par des associations ou des institutions, incluant des publics divers ou cherchant une mixité sociale. Les réflexions sur la précarité sont issues des multiples rencontres avec des acteurs sociaux intéressés par ces initiatives citoyennes.

Pour rappel, ce manuel n'est pas un « guide pas à pas » à suivre à la lettre, mais plutôt une compilation d'astuces, de réflexions et d'expériences à lire en fonction des envies et des besoins de votre groupe. Même si c'est encore en expérimentation, nous avons trouvé important de partager avec vous tous, acteurs sociaux et citoyens, ces nouvelles formes de citoyenneté.

Si, après cette lecture et vos expériences, vous avez des questions, des remarques ou des suggestions par rapport à ce manuel, n'hésitez pas à nous en faire part sur info@asblrcr.be.

Merci de votre lecture et bonne continuation dans vos multiples projets, L'équipe du RCR²

11. Remerciements

Ce manuel a vu le jour grâce au travail, au soutien et aux réflexions de nombreuses personnes.

Nos remerciements vont tout d'abord à tous les acteurs sociaux⁷ qui ont partagé leurs expériences et leurs questionnements, leur énergie inépuisable et leur temps. Merci à vous de nous avoir permis de rassembler toutes ces précieuses réflexions ! Sans vous, il n'y aurait pas de manuel.

Nous remercions également Philippe Defeyt pour avoir fédéré les acteurs sociaux en début de mission et Catherine Sadin pour son enthousiasme, ses questions et ses soutiens divers.

Si ce manuel existe, c'est aussi grâce aux multiples relecteurs de contenu et grâce au travail acharné de Marie pour la relecture de style et d'orthographe. Nous les remercions énormément!

Merci encore à tous ceux qui n'ont pas été cités mais qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à ce travail. Ils furent nombreux et leurs apports ont été précieux !

Et enfin, nous remercions particulièrement toutes les personnes qui s'activent dans les initiatives citoyennes et qui, par leur enthousiasme et leur énergie, font bouger ce monde!

Merci à vous tous, L'équipe du RCR²

-

⁷ Entre autres Hélène du Centre Communautaire Cinex, Carolyne de la cellule Alpha du CPAS, Julie de Coquelicot, Didier d'une Main Tendue, Aurélien du Centre d'Action Laïque, Gaëlle du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, et tant d'autres ont contribué à ce manuel en partageant leurs expériences et réflexions. Merci à vous tous !

12. Annexes

12.1 Technique d'animation « Moi à ta place... »

Ce processus de mise en intelligence collective est disponible ici (édité par Collectiv-a) : https://asblrcr.be/wp-content/uploads/2022/10/Fiche-collectiv-a-moi-a-ta-place.pdf

Les règles du jeu

Pas de jugements des idées (attention au non-verbal), suivre le processus scrupuleusement, ne pas monopoliser le temps de parole, on ne réagit pas à une idée. Déposer notre idée au centre du cercle.

Dans cet exercice le rythme est important. Pour cette raison, si je n'ai pas d'idées, je dis « je passe ». On tourne jusqu'à épuisement des idées.

Déroulement

- 1. Le projet ou la problématique est rapidement présenté par son auteur. Il est important de poser une question claire.
- 2. Les membres du cercle posent des questions, uniquement de clarification, pour bien comprendre le sujet amené avant de passer à l'étape 3.
- 3. Un temps de centration/de connexion est prévu afin de permettre à chacun de réfléchir aux idées qu'il va proposer.
- 4. Le facilitateur invite les participants, en plusieurs tours de table, à s'exprimer en commençant par : « Moi, à ta place, je... ». L'auteur du projet ne donne aucun commentaire, mais prend note par écrit des éléments qu'il juge pertinents pour lui. Personne ne parle avant son tour. Les participants ne développent qu'une idée à la fois.
- 5. Un tour d'évaluation termine le processus : l'auteur du projet commence, puis chacun s'exprime dans un tour de cercle, en terminant à nouveau par l'auteur.

12.2 Répartition des rôles par Post-Its.

Déroulement

- 1. Le groupe se prononce sur les rôles et leurs contenus (attention : tout le monde doit pouvoir prendre OU ne pas prendre un rôle, et chacun doit pouvoir s'exprimer sur le sujet).
- 2. On anime avec un système de Post-Its : chacun se lève pour mettre un Post-It avec son nom dans autant de colonnes (donc sur autant de rôles) qu'il souhaite. Exemple d'un GAC :

Rôle 1	Rôle 2	Rôle 3	Rôle 4	Rôle	Autre rôle
(Par exemple Comptable)	(Responsable distribution)	(Communication)			auquel on n'aurait pas pensé
Vincent Anne	Vincent	Sylvain Vincent			

- 3. Ensuite, on récapitule et on anime la répartition. On commence par les rôles où il n'y a qu'une personne. Ici, Vincent est le seul à s'être proposé comme responsable distribution. On lui demande si il est d'accord de prendre ce rôle. Puis, on continue avec les autres rôles en posant la question « *Qui veut se retirer du rôle 1 ? »*. Ici, Vincent qui veut bien tout faire et qui est déjà responsable distribution, peut laisser le rôle 1 à Pierre.
- 4. Conclure : Selon la volonté du groupe, on peut soit conclure une répartition des rôles claire, complète et adjugée, soit laisser les gens y réfléchir ou s'arranger entre eux plus tard.

MAIS pour pouvoir lancer la première commande, il faut au moins avoir fixé:

- un responsable livraison et/ou distribution
- un responsable (pour la première) commande et contact producteur
- un comptable (éventuellement, le responsable commande peut s'en charger au début).

12.3 Le jeu de la pelote

Déroulement

- Donnez à chaque membre des fiches avec des caractéristiques spécifiques comme « je suis fort », « j'ai besoin d'un cours de mathématiques », « je m'y connais un peu en plomberie ». Vous pouvez les obtenir chez nous, ou bien les créer vous-mêmes.
- 2. La première personne lit une de ses caractéristiques (par exemple « j'ai besoin d'aide pour déménager ») et elle attend que quelqu'un réponde à sa demande ou à son offre, par exemple, la personne qui possède la fiche « je suis très fort ».
- 3. La première personne tient l'extrémité d'une boule de laine et lance la boule à celle qui a répondu à sa demande. A son tour, celle-ci lit une de ses caractéristiques et attend une réponse. Elle tient son bout de laine et lance la boule à celui qui lui répond, et ainsi de suite.
- 4. Le fil de laine crée alors une toile d'araignée. Ceci montre qu'on a tous des choses à offrir et à demander, qu'on peut tous en bénéficier et qu'on ne rend pas nécessairement service à la même personne.

Une fois que ceci a bien fonctionné, vous pouvez refaire le même exercice avec les compétences réelles des membres. Une personne commence avec une réelle offre ou demande et regarde si quelqu'un peut y répondre. Elle lance alors la boule de laine et ainsi de suite. Vous avez alors créé votre propre toile d'araignée et vos premières possibilités d'échange deviennent visibles.

12.4 L'Arbre aux Ressources

Source : d'après « Jeux coopératifs pour bâtir la paix », Université de Paix, 2ème édition, éd. Chronique Sociale, Lyon, 2009, activité 184, pp. 168-169.

Objectifs

- Prendre conscience de ses points forts (intellectuels, sociaux, etc.) et de ceux des autres
- Découvrir ses limites et celles des autres
- Présenter un (des) aspect(s) de sa personnalité aux autres
- Développer et/ou affirmer son identité personnelle
- Créer des liens entre les participants d'une formation

Matériel

- Un grand arbre en papier avec de nombreuses branches. L'animateur a inscrit le nom de chaque participant sur une branche (le nombre de branches = le nombre de participants)
- Post-Its
- Feutres

Déroulement

- Chaque participant note sur un Post-It une qualité, une compétence dont il dispose et la dépose sur sa branche.
- Chaque participant va coller un Post-It sur la branche d'un autre participant au choix pour lui attribuer une qualité, une compétence.
- Les participants s'inspirent de ce qu'ils ont partagé et vécu au cours de la soirée.
- L'arbre va évoluer au fil de nos rencontres et au fil des expériences partagées.

Exemples

Je sais prendre note d'un PV, je suis créative, je sais être à l'écoute, je sais poser des limites, je sais prendre des responsabilités, etc. Marcel est patient, disponible, solidaire, attentif aux autres, critique, synthétique, vif, etc.

12.5 Règles pour une réunion agréable

Chaque réunion poursuit son propre objectif, il existe des dizaines de manière de l'organiser. Certaines astuces peuvent par contre être utilisées dans un grand nombre de cas, elles aident les participants à avancer plus efficacement, tout en prenant du plaisir à se retrouver!

Préparation

• Avant la réunion, un groupe se charge de choisir un lieu adapté, fait une proposition d'ordre du jour (ODJ) et lance l'invitation.

Pour débuter...

- On se dispose de préférence en cercle pour mieux s'écouter.
- Les personnes venant pour la première fois sont accueillies.
- On attribue les rôles qu'on juge nécessaires. Sans être exhaustif, on peut citer : un animateur, un facilitateur, un preneur de note et une chuchoteuse (voir l'annexe).
- On fait un premier tour de parole où chacun « dépose » son humeur du jour, c'est-à-dire que chaque personne dit comment elle se sent. C'est très efficace pour bien « rentrer » dans la réunion et mettre tout le monde sur la même longueur d'onde!
- Le groupe décide ensemble de l'ordre du jour (ODJ) et se met d'accord sur le timing.
- Le groupe se fixe éventuellement des règles communes (pas de GSM allumé, par exemple). Les règles fixées ensemble sont mieux acceptées par tous.

Tout au long...

- Les méthodes de parole telles que le « tour de parole » et le « pop-corn » sont à encourager : dans l'ordre ou le désordre chacun parle une fois en exprimant si possible une seule idée, qui n'a pas encore été énoncée. À la fin du tour, on fait la synthèse de ce qui a été énoncé.
- Chaque membre de la réunion s'efforce de formuler ses interventions de manière positive, constructive et brève.
- Les membres de la réunion s'efforcent de ne pas faire de « ping-pong » consistant à une longue série de réponses entre un petit nombre de membres.
 Le facilitateur est attentif au respect de cette règle.

Pour clôturer...

- Si possible et en fonction du nombre, une date de prochaine réunion est fixée entre les membres du groupe.
- « Pas de côté » : on peut clôturer la réunion par un tour de parole sur le ressenti des participants, ça aide chacun à « sortir » mentalement de la réunion.

12.6 Décision par consentement

Source : Gouvernance partagée et fonctionnement des Organisations en Cercle - Dimitri Biot - Avril 2014. Document inspiré de la Sociocratie, de l'HolacratieTM et des travaux de

l'Université du Nous. Publié par François WUIDARD via Réseau transition Belgique selon les termes de la licence Creative Commons BY-SA.

Elaborer et présenter la proposition

1. La personne qui propose présente sa proposition et le cas échéant la raison qui la pousse à effectuer cette proposition. Il n'y a aucune discussion ou réaction à ce stade de la part des autres membres.

Questions de clarification

- 2. Les membres posent des questions (une personne à la fois, sans ordre établi) et la personne qui propose répond.
- 3. Le Facilitateur sollicite des questions de clarification et vérifie que les membres ont tous compris la proposition. A chaque question, la personne qui effectue la proposition répond le plus clairement et synthétiquement possible. Elle peut aussi préciser que l'élément questionné n'est « pas spécifié dans la proposition ».
- 4. Toute réaction à la proposition ou toute discussion qui s'amorce au sujet de la proposition est coupée par le Facilitateur.

Tour de réactions

5. Le facilitateur demande à chaque membre de réagir à la proposition. Il empêche toute forme de discussion entre les membres ou de réponse aux réactions exprimées.

Amender et clarifier

- 6. La personne qui propose peut
 - clarifier à nouveau certains aspects de la proposition suite aux réactions entendues,
 - amender sa proposition sur la base des réactions,
 - maintenir sa proposition,
 - ou retirer sa proposition
- 7. Le Facilitateur interrompt toute discussion ou commentaire de tout autre membre que la personne qui effectue la proposition.

Tour d'objections

- 8. Le Facilitateur demande à chaque membre s'il a une objection à l'adoption de la proposition. Le facilitateur veille à ce que toute objection soit clairement formulée et argumentée. Il peut poser des questions dans le but d'aider la personne qui soulève une objection pour vérifier que celle-ci répond aux critères requis pour être retenue. Une objection n'est ni une préférence, ni un avis, ni une autre proposition. Une objection qui répond au moins à l'un des critères ci-dessous est un cadeau au groupe.
- 9. Une objection peut s'apprécier de deux manières:
 - Sous l'angle des limites personnelles des membres : une objection valide est posée si la proposition présentée dépasse les limites personnelles d'un membre, ce qui l'empêcherait d'y adhérer et de la mettre en œuvre.
 - En considérant la raison d'être de l'organisation : une objection valide

répond au moins à l'une des conditions suivantes:

- la proposition dégraderait la capacité du groupe à remplir sa mission ;
- la proposition nuirait à la raison d'être du groupe, la mettrait en danger ;
- elle soulève une incompatibilité avec l'éthique et les valeurs du groupe.
- 10. Le Facilitateur dresse la liste des objections. Une fois le tour terminé, si aucune objection n'a été soulevée, la proposition est adoptée. Un membre peut « passer » une fois lorsqu'il lui est demandé s'il a une objection à la proposition. Dans ce cas, le Facilitateur revient à ceux qui ont passé pour leur donner une nouvelle occasion de s'exprimer. Tous les membres participant à la réunion doivent s'exprimer pour qu'une décision soit prise.

Intégration et bonification

- 11. Le Facilitateur conduit une discussion ouverte, ayant pour objet chaque objection soulevée, abordées une à une. L'objectif est de parvenir à modifier ou amender la proposition effectuée de manière à éliminer les objections et à résoudre les tensions apparues du fait de la proposition. Le groupe élabore les amendements à la proposition avec la personne qui l'a effectuée. Le facilitateur appuie le groupe afin de déterminer si la proposition amendée supprime bien chaque objection soulevée.
- 12. Lorsqu'une nouvelle proposition amendée supprimant toutes les objections est élaborée, le facilitateur revient au tour d'objection avec la proposition amendée.
- 13. Recueil du consentement de chaque membre du cercle.
- 14. Rédaction écrite de la décision et consentement du cercle et évaluation du processus.

Célébration: Quand ça fonctionne, qu'est-ce que c'est bon !!!

12.7 Élection sans candidat

Voici un processus permettant de confier un mandat à quelqu'un. Ce processus peut également être utilisé pour procéder à un choix entre plusieurs idées, plusieurs projets. On procède par tours de table. Chacun attend son tour pour parler.

Ce qui est à éviter : demander qui a de l'intérêt pour la fonction ou le mandat ; chercher le candidat parfait ; élire un candidat pour une période illimitée.

Etape 1 – Clarifier

1. **Clarifier le rôle :** le groupe qui procède à l'élection commence par clarifier le rôle, en mettant par écrit en quoi consiste la fonction ou le mandat et en énumérant les qualités requises pour le remplir.

Etape 2 – Voter

- 2. **Remplir son bulletin de vote**: chacun remplit son bulletin de vote, en inscrivant la personne de son choix (tous les membres du cercle sont automatiquement candidat), ainsi que son propre nom, car le choix de chacun devra être connu de tous. Chacun donne son bulletin au facilitateur et on garde le silence tant que tous n'ont pas fini de voter.
- 3. **Présenter les choix de chacun** : le facilitateur explique le choix de chacun en prononçant le nom du votant et en révélant son choix, puis lui demande de dire ses arguments positifs en faveur de son choix. Il n'y a aucune discussion concernant les arguments présentés.
- 4. **Modifier ou non son choix** : une fois tous les votes dépouillés, chacun peut changer son vote à la lumière des arguments entendus. Les personnes qui en font usage sont invitées à motiver ce changement.
- 5. **Apporter d'autres arguments pour son choix** : un dernier tour de table permet à ceux qui le souhaitent d'apporter d'autres arguments en faveur de leur choix, sans discussion.

Etape 3 – Décider

- 6. **Demander une proposition au groupe** : le facilitateur demande si quelqu'un peut faire au groupe une proposition de candidat. Il n'autorise qu'une proposition à la fois.
- 7. **Obtenir le consentement** : chacun dit à tour de rôle s'il a oui ou non une objection à la proposition. La personne candidate s'exprime en tout dernier. Au cas où aucune objection n'est exprimée, la personne candidate est élue! Le groupe poursuit le processus à l'étape 4.

Au cas où il y a un grand nombre d'objections, le facilitateur peut permettre au groupe de faire une nouvelle proposition susceptible de rencontrer moins d'objections (cf point 6).

- 8. **Recueillir les objections** : seuls les membres ayant annoncé une objection l'expriment.
- 9. **Bonifier la candidature** : sur la base des objections, tous sont invités à la créativité pour améliorer la proposition. On reprend ensuite au point 7.

Etape 4 – Célébrer

10. **Évaluer le processus** : dans le but d'évaluer le processus et de célébrer, chacun est invité à partager son sentiment et ses réflexions concernant la décision prise et son appréciation du processus qui y a mené. Cette dernière étape est capitale, car elle permet au groupe d'apprendre de son expérience, de forger sa propre culture.

La réalisation de ce guide a été gérée par l'asbl Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience (RCR²).



Cet outil est disponible gratuitement sur le site internet <u>www.asblrcr.be</u> .

Le RCR², Réseau de Collectifs en Recherche de Résilience est une association promouvant la restauration des conditions d'habitabilité de la planète par l'invention, l'expérimentation et la diffusion de modes de vie écologiquement résilients, inclusifs et solidaires.

Les outils, analyses et études du RCR² sont des moyens de délibérer et d'élaborer sur ces enjeux en portant des regards critiques aussi bien sur nos modes de vie actuels que sur ce qui se présente comme ses alternatives. Leur visée est d'approfondir la compréhension de ces enjeux pour stimuler l'élaboration des réponses inclusives, collectives, écologiques, solidaires, lucides et inspirantes.

Ces documents sont le résultat d'entretiens, d'échanges entre collectifs ou groupes de citoyen.ne.s s'étant prêtés à nos outils d'animation ainsi que des recherches menées en groupe de travail composé.e.s de volontaires et de différents partenaires associatifs.

Toute diffusion et reproduction est autorisée et encouragée sous réserve de citer la source. N'hésitez pas à nous partager vos propres contributions ainsi que d'éventuelles questions, commentaires ou propositions. A votre disposition pour aborder, au sein de votre collectif, les thématiques traitées.

Pour nous contacter: info@asblrcr.be

